

Rapport **climat** : **risque et résilience** 2020



À propos du présent rapport

Suncor produit depuis longtemps des comptes rendus sur son rendement lié à l'environnement, au volet social et à la gouvernance dans son Rapport sur le développement durable annuel, sa circulaire de sollicitation de procurations de la direction, sa notice annuelle et son formulaire 40-F, et en soumettant des données à plusieurs organismes tiers de déclaration des indices et des changements climatiques.

Nous voyons d'un bon œil le fait que toutes les parties intéressées puissent bénéficier de plus amples renseignements sur la manière dont Suncor aborde les changements climatiques et sa perspective de l'avenir énergétique. Le partage de nos méthodes de gestion des risques liés aux changements climatiques et d'évaluation des occasions favorise également un apprentissage collaboratif avec les parties intéressées relativement aux initiatives de réduction des émissions de carbone et au rendement en cette matière.

Le présent rapport sur le climat, qui en est à sa quatrième parution annuelle, sert de complément aux données sur le rendement en matière de développement durable trouvées dans notre Rapport sur le développement durable annuel et permet une amélioration continue de notre approche en matière de divulgation de données financières associées au climat.

Nous évaluons constamment les moyens de divulgation appropriés pour nous assurer de pouvoir mener une discussion transparente et élargie portant sur notre stratégie à long terme en matière de climat, tout en reconnaissant les défis de fournir de l'information prospective en respectant les exigences de divulgation financière des autorités de réglementation.

sustainability.suncor.com

En date du : 15 juillet 2020

Table des matières

Message de notre chef des finances	3
Notre point de vue	4
Mener la transformation du système énergétique	5
Gouvernance	8
Gestion des risques liés au climat	9
Stratégie	12
Mesures et cibles	23
Innovation sobre en carbone	28
Annexe	31

Message de notre chef des finances



Alister Cowan chef des finances

Aborder les changements climatiques demeure l'un des défis les plus pressants et les plus complexes au monde. Cette démarche peut avoir une incidence sur tous les aspects de notre société et, collectivement, nous avons tous un rôle à jouer dans la transformation du système énergétique afin de réduire les émissions tout en favorisant la prospérité et la sécurité de la planète.

Conformément à l'urgence croissante que suscitent les changements climatiques, l'intérêt et la mobilisation des marchés financiers ont augmenté au cours des dernières années. Le secteur de l'énergie, en particulier, a su attirer l'attention des investisseurs et des institutions financières sur les risques associés aux changements climatiques. Une grande partie du milieu financier, y compris les caisses de retraite, les gestionnaires d'actifs, les banques et les assureurs, s'est ralliée aux recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD). Suncor a déclaré publiquement son appui envers les recommandations du TCFD en 2018.

Nous reconnaissons l'importance des risques du carbone et d'une collaboration avec ses actionnaires et les partenaires financiers à propos de ce risque. Je suis donc heureux de présenter la quatrième parution du rapport de Suncor consacré aux risques et à la résilience dans le contexte du climat. La gestion du carbone est un secteur d'intérêt pour notre entreprise depuis des dizaines d'années et nous faisons des progrès considérables pour atteindre notre objectif actuel de réduction de l'intensité de nos émissions de GES de 30 % d'ici 2030. Nous accordons aussi de l'importance à une collaboration active avec les investisseurs et les partenaires financiers, directement et par l'entremise d'organismes comme Climate Action 100+ et Ceres. Ces occasions nous permettent de partager des connaissances et de tenter de trouver de nouvelles approches dynamiques pour une réussite commerciale continue.

Nous avons mis à contribution les recommandations du TCFD pour structurer notre rapport, fournir des renseignements pour éclairer la prise de décisions et continuer d'appuyer les engagements de niveau supérieur. Je vous invite à lire sur notre rendement en matière d'émissions de GES et notre approche de gouvernance solide. Nous

faisons part aussi de nos investissements notables dans la technologie sobre en carbone et de notre stratégie pour continuer de connaître du succès dans un monde en rapide évolution, y compris des idées tirées de notre nouveau scénario de hausse de 2 °C.

Malgré l'environnement économique difficile auquel nous faisons face aujourd'hui, nous continuons d'investir dans la réduction des émissions découlant de nos activités de base et dans les nouvelles occasions de transformation du système énergétique, car elles sont essentielles à la résilience de l'entreprise et à la valeur à long terme pour les actionnaires.

Bien que nous ayons des plans pour investir davantage dans la transition énergétique, le ralentissement économique et la pandémie mondiale nous ont obligés à modifier l'échéancier de certaines initiatives. Dans le but d'assurer la santé financière de notre entreprise, nous avons reporté le remplacement de nos chaudières à coke et le projet d'énergie éolienne Forty Mile. Ces décisions nous rappellent clairement que nous dépendons d'une entreprise en bonne santé financière aujourd'hui pour soutenir les investissements dans les innovations sobres en carbone de demain.

Son portefeuille d'actifs de grande qualité, une gestion prudente et une solide cote de solvabilité de qualité placement, conjugués à sa tradition de divulgation transparente en matière de climat et à sa mobilisation active, ont permis à Suncor de s'inscrire comme un fournisseur d'énergie digne de confiance au Canada. Notre stratégie, notre engagement quant à la valeur pour les actionnaires et nos efforts axés sur le développement durable nous permettent de bien nous positionner dans un avenir sobre en carbone.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alister Cowan'. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal line extending to the right.

Alister Cowan
chef des finances

Notre point de vue

Nous appuyons l'Accord de Paris visant à limiter la hausse de la température mondiale à moins de 2 °C. Cette cible exige un effort urgent et collaboratif de tous les gouvernements, de l'ensemble des entreprises et de chaque personne afin de réduire les émissions de GES tout en répondant aux besoins énergétiques à l'échelle planétaire. Il est impératif de tenter de trouver des solutions dans tous les secteurs de l'économie, en gérant les améliorations aux systèmes énergétiques existants et en mettant en œuvre de nouvelles sources pour faire progresser la transformation énergétique dont le monde a besoin.

Suncor est en bonne position relativement à cette transformation grâce à un portefeuille dans le secteur Amont solide conjugué à des raffineries efficaces dans le secteur Aval et des investissements stratégiques dans la nouvelle technologie et l'innovation sobre en carbone pour réduire les émissions de carbone et les coûts dans tous les aspects de son entreprise. Outre la gestion de notre objectif de 2030 pour diminuer l'intensité des émissions de GES, le risque que représente le carbone est intégré à l'approche de Suncor en matière de gouvernance et de prise de décisions.

Nous avons adhéré au désir de cohérence et de transparence formulé dans les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat depuis 2018 et nous percevons la divulgation de renseignements conformément à ces recommandations comme étant essentielle à l'engagement des parties intéressées. L'information qui suit présente les tendances liées aux émissions de gaz à effet de serre (GES), notre stratégie et nos progrès dans l'atteinte de notre objectif de GES, des renseignements mis à jour sur nos idées relativement à l'élaboration de politiques sur le climat, et nos activités de mobilisation, notamment l'intégration des facteurs du développement durable à notre chaîne d'approvisionnement.

Nous présentons aussi notre approche liée à l'innovation et la manière dont notre cadre de gouvernance de base et nos processus de gestion des risques nous permettent de nous assurer que nous gérons les menaces et les occasions climatiques de façon adéquate. Une nouveauté est prévue cette année : nous lançons notre scénario de hausse de 2 °C, lequel a été pensé pour façonner notre planification d'affaires à long terme et notre stratégie d'entreprise. Nous sommes ouverts à la divulgation standardisée et uniforme de l'évolution des risques climatiques pour répondre aux besoins de toutes les parties intéressées et contribuer à la compréhension des exigences de la transition vers un avenir sobre en carbone.

Faits saillants de la performance

Nous visons la réduction de l'intensité de nos émissions en continuant de stimuler l'amélioration de l'efficacité opérationnelle tout en accélérant l'adoption de nouvelles technologies. Nous mesurons notre progrès en cherchant à atteindre un objectif de réduction de l'intensité des émissions de GES attribuables à nos produits de 30 % d'ici 2030 en prenant comme point de référence l'année 2014. À la fin de 2019, nous avons atteint environ 10 % de cet objectif par rapport à l'année de référence; les projets approuvés permettront de réaliser une autre tranche de réduction de 10 % et nous continuons de chercher des occasions permettant de faire progresser les sources d'énergie sobres en carbone.¹

En 2019, le total de nos émissions absolues de GES a augmenté d'environ 4 % comparativement à 2018, principalement en raison des niveaux plus élevés de l'exploitation de l'installation de Fort Hills qui s'est accélérée après la mise en service en 2018, même si cet actif a fait l'objet d'une utilisation inférieure à sa capacité optimale compte tenu des restrictions² obligatoires de production du gouvernement de l'Alberta. Cependant, l'intensité des émissions de GES dans l'ensemble de l'entreprise est demeurée relativement stable; le rendement de 2018 et 2019 reflète les avantages de la technologie de traitement des mousses au solvant paraffinique sobre en carbone déployée à Fort Hills.

Pour atteindre notre objectif de rendement des émissions de GES, des progrès technologiques supplémentaires doivent avoir lieu. Suncor continue de réaliser d'importants investissements dans le développement et le déploiement de technologies pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations. Nous croyons que, grâce à la technologie et l'innovation, la réduction des émissions peut connaître des améliorations progressives qui passeront de petites à considérables, particulièrement après 2030 lorsque bon nombre de ces technologies devraient être offertes sur le marché commercial.

¹ Nous nous attendons à une incidence sur l'intensité des GES attribuable aux réductions obligatoires de la production imposées par le gouvernement et à l'impact de la COVID-19 sur la demande.

² <https://www.alberta.ca/oil-production-limit.aspx>

Mener la transformation du système énergétique



Faire progresser les solutions grâce à une mobilisation

La transition d'un système énergétique nécessite un changement des paramètres sociaux, culturels, technologiques et économiques, et une vision commune pour l'avenir. Par l'intermédiaire de Suncor et de la Fondation Suncor Énergie, nous appuyons des organismes qui engagent les Canadiens dans des discussions pertinentes sur le système énergétique et les liens entre l'environnement et l'économie. Nous travaillons avec nos partenaires de la Fondation à favoriser la compréhension de la réalité énergétique changeante du 21^e siècle et à sensibiliser les Canadiens à l'incidence de leurs choix et de leur mode de vie sur la réduction des émissions.

Un dialogue collectif et une collaboration constituent des éléments importants de la manière dont nous établissons des relations pour comprendre une variété de perspectives, d'expériences et de points de vue quant au rôle que nous jouons tous dans la création de notre avenir énergétique. Bien que nos visions des parcours à emprunter pour en arriver à un tel avenir ne cadrent pas toujours, nous pouvons tous nous entendre sur le besoin de produire de façon durable une énergie qui améliore la vie des gens tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.

Au cours de la dernière année, nous avons été en contact avec des parties intéressées dans le cadre de réunions, d'ateliers et de conférences. Nous avons également fait progresser les efforts de mobilisation des fournisseurs et travaillé ensemble pour engendrer plus d'occasions à répercussions environnementales et sociales au sein de Suncor et sur le marché élargi. Nous sommes déterminés à nous mobiliser de différentes façons et nous envisageons avec enthousiasme

les occasions favorisant une compréhension mutuelle dans le bassin de solutions. Voici des exemples de ces collaborations et des faits saillants au cours de la dernière année :

- Partenariat avec Energy Futures Lab, un groupe de collaboration multisectoriel mis sur pied pour convier une variété de parties intéressées à contribuer à façonner l'avenir énergétique et renforcer la position de l'Alberta et du Canada à titre de leader énergétique mondial.
- Collaboration pour appuyer la réconciliation avec les peuples autochtones par l'intermédiaire du développement du leadership et des capacités des communautés, notamment en mettant l'accent sur les priorités environnementales.
- Tenue d'un panel annuel d'intervenants organisé par Ceres³ pour examiner nos progrès en matière de développement durable. En 2019, nous avons obtenu de précieux commentaires sur l'analyse du scénario climatique, des idées pour faire progresser davantage le développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement et améliorer l'utilité d'un cadre des priorités liées au développement durable.
 - Parmi les principaux points à retenir de cette séance, notons l'appui pour les scénarios que nous avons utilisés, l'incitation à un leadership plus proactif en vue d'une résilience stratégique et l'importance de faire progresser les initiatives d'innovation sociale. Nous avons réagi en divulguant plus d'information sur certains de ces sujets dans le présent rapport et dans notre Rapport sur le développement durable.

³ Ceres est un organisme sans but lucratif qui collabore avec les investisseurs et les entreprises pour favoriser un leadership en matière de développement durable et des solutions pour une économie mondiale prospère.

Mener la transformation du système énergétique

- Tenue d'une deuxième rencontre avec Climate Action 100+. La discussion a porté sur la vision de Suncor relativement à une transition énergétique, l'analyse des scénarios climatiques et le besoin de la conformité des mesures de réduction des émissions aux programmes de rémunération. Nous nous attendons à ce que cet engagement se poursuive en 2020.
- Partenariat avec d'autres entreprises et la communauté financière en vue de la tenue d'une journée d'apprentissage sur la transition énergétique à l'intention des investisseurs.
- Participation à plusieurs événements pour faire avancer la politique sur le climat et le développement durable de l'énergie, comme la conférence Energy Disruptors, le sommet SingularityU Canada, la conférence Carbon+ d'Émissions Reduction Alberta, la rencontre Clean Energy Ministerial et les consultations dans le cadre du panel d'experts en finances durables, y compris la taxonomie des finances durables pour le Canada.

Au cours de la prochaine année, nous poursuivons nos efforts de mobilisation auprès des investisseurs, notamment par l'intermédiaire de l'initiative Climate Action 100+.

Mobilisation de notre chaîne d'approvisionnement

En 2019, nous avons déterminé le point de référence en matière de risques et d'occasions au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Grâce au procédé de préqualification des fournisseurs, nous procédons maintenant à une collecte de données et à une sélection préliminaire des fournisseurs potentiels en fonction de critères liés au développement durable. Chaque année, nous analysons les rapports sur le développement durable, les codes de conduite et les réponses au [CDP sur les changements climatiques](#) de nos 50 principaux fournisseurs. Nous avons fait une schématisation de nos fournisseurs à l'échelle mondiale et nous travaillons à mieux comprendre les risques et les occasions liés au développement durable.

Nous continuons de tenir des réunions stratégiques avec les fournisseurs. Pendant ces réunions, nous faisons part des pratiques exemplaires pour améliorer continuellement le rendement en matière de développement durable dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Ces discussions ont contribué à la formalisation d'un sondage d'évaluation du rendement des fournisseurs qui tient compte de multiples facteurs liés au développement durable et qui comprend des questions adressées à nos fournisseurs relativement aux émissions.

Au début de 2020, nos leaders principaux ont rencontré nos fournisseurs et partenaires de l'industrie clés pour les informer de l'intention de Suncor de transformer les relations de manière à accélérer l'innovation et l'atteinte d'un meilleur rendement en matière de développement durable. Cet événement, appelé FORGE, a donné l'occasion de collaborer dans toute l'étendue de la chaîne d'approvisionnement de Suncor pour évoluer vers un avenir durable ensemble. Nous comptons nous appuyer sur les efforts déployés lors de FORGE pour intégrer des pratiques de développement durable à notre chaîne d'approvisionnement, créer des possibilités de mobilisation stratégique des fournisseurs entre les chaînes de valeur et permettre à la chaîne d'approvisionnement de contribuer à l'innovation.



Optimisation des plans de vol

Une collaboration formée entre plusieurs équipes de Suncor et WestJet, notre partenaire aérien, a permis une meilleure optimisation de nos vols nolisés vers nos installations dans le nord de l'Alberta en 2019. En consolidant des vols, nous avons accru l'utilisation du transport aérien de 7 % et diminué les émissions de gaz à effet de serre de 27 % de 2018 à 2019.

« Ce fut une occasion d'envisager la création d'une équipe de travail régionale pour normaliser le modèle de transport dans l'ensemble de nos groupes d'exploitation, affirme Genevieve Dacabra, directrice, Aviation. Cette occasion nous a aussi permis de constater rapidement la valeur élargie qu'apportent des efforts ciblant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et une collaboration étroite avec nos fournisseurs à notre triple résultat. »

Les vols ont été optimisés en étudiant la demande des voyageurs et les horaires de travail à venir afin d'éliminer certains vols ou d'opter plutôt pour un avion plus petit. Certains vols ont été consolidés dans le but de réduire le nombre d'appareils utilisés. L'application des directives d'exploitation, qui prévoient l'utilisation de moins de carburacteur selon l'information obtenue le jour du vol sur la charge de bagages et les voyageurs, a entraîné encore moins d'émissions par segment de vol.

En 2019, notre équipe chargée de l'aviation a également ajouté six nouveaux fournisseurs de services autochtones provenant des quatre coins du Canada pour la prestation de services nolisés d'appareils à voilure fixe, d'hélicoptères et de drones.

Des collaborations et des partenariats pour faire évoluer l'innovation

En invitant les intervenants affichant les plus grands esprits et proposant des perspectives diverses à collaborer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre industrie, nous permettons à l'innovation de profiter de ce qu'il y a de mieux. Nous investissons dans plusieurs initiatives auxquelles nous participons. Ces initiatives ont toutes le même but, celui d'aborder les enjeux environnementaux et économiques les plus pressants de l'industrie de l'énergie et d'amplifier les mesures climatiques. En voici des exemples :

- Cofondation d'**Evok Innovations** avec Cenovus Energy et BC Cleantech CEO Alliance Inc. Ce fonds pour la technologie de 100 millions \$ (pour lequel Suncor et Cenovus se sont chacune engagées à investir jusqu'à 50 millions \$ sur 10 ans) cible les investissements pour que les entrepreneurs puissent proposer des idées de commercialisation des technologies propres à l'échelle mondiale.
- Efforts de collaboration technique auprès de la **Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA)**. Les plus grands producteurs de sables pétrolifères du Canada mettent en commun l'expertise et la propriété intellectuelle pour faire progresser les technologies et améliorer le rendement dans quatre secteurs d'intérêt environnemental : GES, eau, résidus et sol. La COSIA axe aussi ses efforts sur le développement de technologies de suivi avancées afin d'accroître l'exactitude des méthodes de quantification des émissions fugitives locales de nos bassins de résidus et mines.

Suncor et d'autres entreprises membres de la COSIA font progresser le NRG COSIA Carbon XPRIZE, une compétition d'envergure mondiale au cours de laquelle des équipes internationales, y compris du Canada, prouvent que leurs technologies peuvent être déployées à plus grande échelle économique afin de capter le CO₂ et le transformer en produits utiles et de valeur.

- Poursuite des travaux avec le **Clean Resource Innovation Network (CRIN)**, un groupe mené par l'industrie et créé pour tirer profit des forces de l'industrie pétrolière et gazière et contribuer à un avenir dans lequel le Canada est un chef de file mondial dans la production d'une énergie sous forme d'hydrocarbure propre, de la source à l'utilisation finale. Ce réseau réunit diverses expertises et facilite l'établissement de liens pour faire progresser les technologies en vue d'une utilisation au Canada et, potentiellement, d'une exportation vers les marchés internationaux.
- Investissement dans les fonds pour les technologies propres, par exemple **ArcTern Ventures**, une société de capital de risque de Toronto qui investit à l'échelle mondiale dans les entreprises de technologies propres innovantes offrant des solutions pour lutter contre les changements climatiques et favoriser le développement durable.



Gouvernance

Surveillance du conseil d'administration entourant les occasions et les risques liés au climat

Le conseil d'administration et l'équipe de la direction de Suncor sont responsables de revoir les objectifs, les cibles et les stratégies de toute l'entreprise en vue de leur concrétisation. Le conseil supervise le programme de Gestion du risque d'entreprise (GRE) et procède à un examen annuel des principaux risques. Les risques principaux peuvent favoriser la capacité de Suncor d'atteindre ses objectifs stratégiques ou y nuire. Le risque lié au carbone compte parmi ces risques principaux. Il nécessite un examen des tendances externes, des trajectoires du risque carbonique et des plans de Suncor pour réduire ce risque; cet examen est mené par l'ensemble du conseil au moins une fois par année.

Le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration étudie le risque lié au carbone tous les trimestres. Dans le cadre de ses responsabilités de surveillance, il procède notamment au suivi de l'efficacité et de l'intégrité des contrôles internes de Suncor qui sont liés aux risques opérationnels des actifs matériels et autres facteurs du développement durable. Le comité passe aussi en revue les pratiques et les principes portant sur les risques opérationnels qui se rapportent aux changements climatiques.

En plus de faire le suivi des principaux risques, le conseil analyse chaque année les plans de l'entreprise (y compris le budget d'immobilisations). En procédant ainsi, il appuie les stratégies proposées dans les plans à long terme. Le comité de gouvernance du conseil effectue aussi une évaluation annuelle des procédés de planification et de budgétisation de Suncor.

Les pratiques du conseil de Suncor pour l'évaluation du rendement et la rémunération tiennent compte de divers facteurs propres à l'environnement, l'aspect social et la gouvernance en :

- évaluant chaque année le rendement des membres de la haute direction par rapport aux objectifs bien définis qui soutiennent et renforcent les générateurs de valeur de Suncor
- tenant compte de la performance de Suncor par rapport aux objectifs de développement durable de l'ensemble de l'entreprise liés au rendement sur le plan de la sécurité, de l'environnement (incluant les GES) et des enjeux sociaux dans le calcul du montant des versements de la prime d'encouragement annuelle du chef de la direction.

Rôle des membres de la haute direction

En tant que membre du conseil d'administration, notre chef de la direction est à la tête d'une équipe de leadership de la haute direction (ÉLHD) qui formule et met en œuvre une stratégie pour déceler et concrétiser les occasions de niveau supérieur tout en réduisant les risques. Ensemble, les membres de notre ÉLHD établissent l'orientation financière stratégique et les objectifs de l'exploitation et intègrent les facteurs liés au carbone et aux changements climatiques à la planification et aux procédés de l'entreprise. L'ÉLHD veille aussi à ce que nous assurions l'intégration de la chaîne de valeur, poursuivions le développement technologique, appuyions les politiques publiques et les interactions gouvernementales, et tissions et maintenions des relations externes de valeur, le tout avec efficacité.

Pour permettre une exécution plus éclairée de notre stratégie, notre équipe de leadership reçoit aussi des conseils de plusieurs groupes de collaboration internes qui guident la prise de décisions en fournissant des conseils et des avis sur l'innovation et les investissements dans la technologie.

Notre chef du développement durable contribue à dynamiser les facteurs du développement durable à prendre en considération et à veiller à ce qu'ils soient représentés de manière adéquate dans la prise de décisions. Le titulaire de ce poste relève directement de notre chef de la direction et collabore avec d'autres membres de l'ÉLHD dans le secteur de la stratégie, celui de l'exploitation et d'autres services. Ses responsabilités sont axées sur le climat et comprennent les suivantes :

- communiquer les risques liés au carbone de Suncor et les mesures d'atténuation au conseil d'administration
- traduire l'orientation stratégique du conseil en matière de développement durable en action de l'entreprise
- agir à titre de personne-ressource directe pour le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration qui évalue les risques et les répercussions des changements climatiques sur les plans de l'entreprise et de croissance, étudie les conséquences des nouvelles lois et réglementations relatives au climat et passe en revue les divulgations publiques sur les risques associés au carbone
- jouer un rôle essentiel dans le soutien des politiques publiques et interactions gouvernementales de Suncor et le resserrement des liens et de la collaboration avec les Autochtones et les parties intéressées.

Gestion des risques liés au climat

Définir, évaluer et gérer les risques liés au climat

Notre engagement à l'égard d'un programme de GRE proactif contribue à un processus efficace de prise de décisions en définissant et en évaluant de manière cohérente les risques propres à nos actifs, nos activités et notre exploitation. L'évaluation des occasions et des risques potentiels liés au climat est intégrée avec constance à ces procédés décisionnels et à notre programme de GRE général, tout comme d'autres facteurs économiques, environnementaux et sociaux.

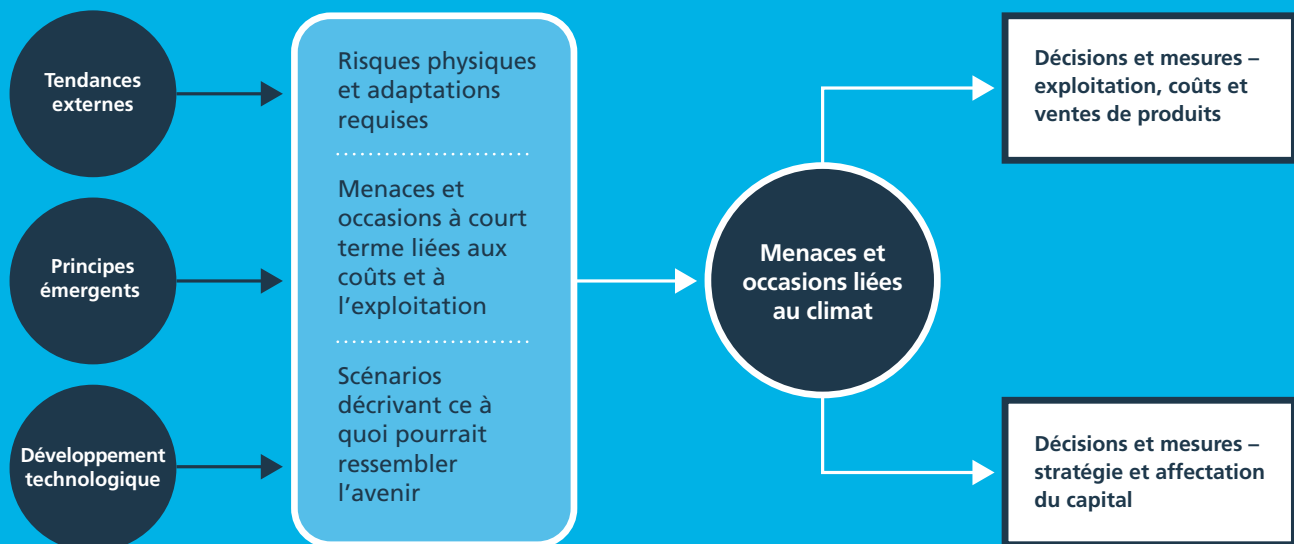
Les risques associés au climat peuvent avoir une incidence sur tous les aspects de notre entreprise. Notre approche intégrée de définition et d'évaluation des risques propres au climat tient compte de l'incidence et des effets de ces risques au-delà des limites organisationnelles et permet le déploiement d'efforts coordonnés pour gérer et diminuer les risques pour l'ensemble de l'entreprise. Le suivi de ces risques par le conseil, le déploiement d'efforts d'atténuation et la gestion spécialisée par la haute direction assurent une approche intégrée et coordonnée à l'échelle de notre entreprise.

Un tableau axé sur les risques appuie l'évaluation de tous les risques et de toutes les occasions et l'établissement de leur priorité en appliquant une mesure commune de la probabilité et des conséquences pour déterminer différents types de risques, dont ceux qui ont une incidence sur la réputation, les finances et l'environnement.

Voici d'autres procédés et techniques d'évaluation de la gestion des risques :

- un processus établi de gestion stratégique des difficultés qui tient compte des risques et des occasions en matière de changements climatiques
- un aperçu annuel des prix du carbone élaboré de manière à intégrer les règles en vigueur et les trajectoires attendues des coûts et des crédits à l'évaluation économique des projets et des actifs dans de multiples scénarios
- un modèle interne de développement des projets et des actifs qui prévoit un examen des répercussions des changements climatiques au début du processus et avant l'investissement de ressources importantes
- la formulation d'une stratégie pour accroître l'efficacité énergétique et faire progresser les technologies de réduction du carbone grâce à une collaboration entre les équipes interfonctionnelles, dont celles chargées du génie environnemental, du développement technologique de l'entreprise, de la stratégie d'entreprise et de la gestion du portefeuille d'investissements
- une évaluation annuelle à l'échelle des unités commerciales et des fonctions des occasions et des risques principaux pour l'entreprise, y compris les risques physiques potentiels que posent les effets des changements climatiques, dont les résultats sont des facteurs de notre programme et de nos procédés globaux de gestion des risques de l'entreprise
- les prévisions des émissions de GES propres à chaque installation pour connaître les répercussions potentielles des risques définis et optimiser la planification commerciale.

Approche intégrée d'évaluation des menaces et des occasions



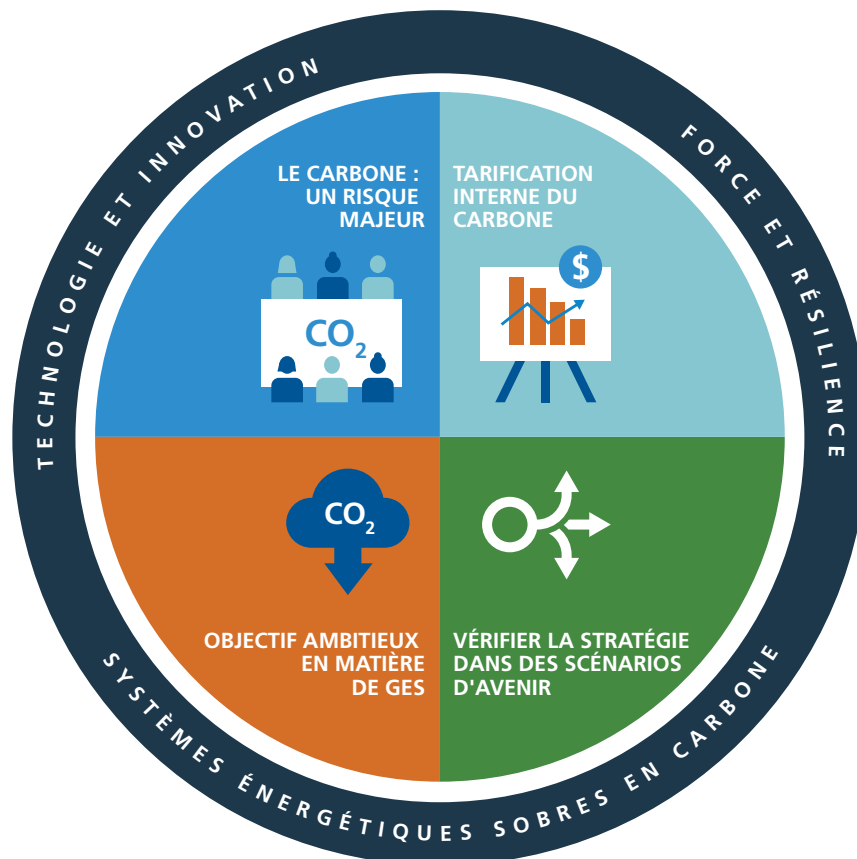
Intégration de la tarification du carbone à nos processus décisionnels

Le système énergétique est en évolution et notre entreprise s'y adapte. Nous tenons compte de plusieurs facteurs dans nos processus de planification. Chaque année, dans le cadre de notre processus intégré de planification commerciale normal, nous procédons à l'élaboration de multiples hypothèses sur la tarification pour diverses variables économiques, dont les prévisions des tarifs du carbone.

Pour la planification de 2020 et celle à long terme, les tarifs du carbone tiendront compte des règles en vigueur et de leur trajectoire prévue dans la mesure où elles s'appliquent à nos actifs. Notre processus de planification commerciale teste aussi la tension dans un contexte de prix de marchandises inférieurs combinés à des tarifs du carbone plus élevés, ce qui éclaire nos décisions liées aux immobilisations et nous permet de les prendre en toute confiance. Ces hypothèses nous permettent d'évaluer toutes les activités d'ordre commercial, d'acquisition, de cession, d'immobilisations et de planification stratégique.

Outre le tarif du carbone, nous prenons en considération d'autres facteurs liés au climat, dont les suivants :

- mise à l'essai de notre portefeuille par rapport aux objectifs de rendement interne dans le contexte des répercussions à long terme de nos décisions sur les émissions de GES
- compréhension des effets sur notre entreprise et la résilience à long terme en évaluant de multiples scénarios, dont celui de la tarification accrue du carbone liée aux trajectoires d'une hausse de 2 °C conformes à l'Accord de Paris
- engagement continu en matière de dépenses en immobilisations en vue de la réduction mesurable de nos émissions de GES
- exploration d'occasions permettant de diminuer l'intensité carbonique de nos produits pendant la phase de développement d'un projet
- évaluation des émissions potentielles de cycle de vie afin de définir les occasions favorisant le crédit.



Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes

Nous évaluons les risques propres à nos actifs matériels, notamment les risques liés aux conditions météorologiques extrêmes, qui sont possibles dans les régions où nous exécutons nos activités d'exploitation. Nous gérons ces risques au moyen de procédures d'exploitation et de conception des installations et nous souscrivons à une assurance pour dommages aux actifs, perte de ceux-ci et interruption de la production.

Températures extrêmes

De nombreuses installations de Suncor sont couramment exploitées dans une plage de températures annuelle de -40 à +40 °C et sont bâties pour atténuer les effets des conditions météorologiques extrêmes. Les longues périodes de froid extrême pourraient les forcer à fermer pour une période prolongée afin d'assurer la sécurité des travailleurs et d'éviter les contraintes indues sur le matériel. Les périodes prolongées de chaleur extrême peuvent mener à des réductions de production si on ne dispose pas d'une quantité adéquate d'eau de refroidissement. Les raffineries de Suncor à Montréal et à Sarnia ont accès à d'immenses plans d'eau de refroidissement, ce qui réduit grandement l'exposition à ce risque.

Ouragans et icebergs

Le navire de production, de stockage et de déchargement (NPSD) Terra Nova de Suncor, l'installation au large de la côte de Terre-Neuve-et-Labrador, est exploité dans une région de l'Atlantique sujette à des conditions météorologiques extrêmes.

À bord du NPSD, nous faisons appel à un service de suivi météorologique continu qui nous permet de surveiller les systèmes de tempête dans l'Atlantique Nord et de réduire les risques pendant la saison des ouragans. Il existe également un risque dans la région de dommages à nos installations causés par des icebergs. Nous arrivons à diminuer ce risque grâce à la conception des installations et à un système de suivi en continu assurant le repérage de l'emplacement des icebergs. Nous procédons régulièrement à des survols aériens pour faire le suivi des mouvements des icebergs et nous représentons leurs trajectoires sous forme graphique. S'il n'est pas possible de modifier la trajectoire d'un iceberg, un système d'intervention en cas d'urgence permet au NPSD de se dégager et de se déplacer dans des eaux plus sûres. Une telle mesure interrompt la production, mais protège les actifs et réduit les risques environnementaux.

Précipitations, sécheresses et feux de forêt

La plupart des installations exploitées de Suncor ne se trouvent pas dans des bassins hydrographiques faisant l'objet de stress et où la disponibilité de l'eau, ou des restrictions rigoureuses sur les prélèvements pourraient compromettre sa capacité à les exploiter. Nous gérons les limites de prélèvement d'eau dans le secteur des sables pétrolifères durant les périodes de faible débit l'hiver en stockant de l'eau à l'installation si sa conception le permet. Notre raffinerie de Commerce City est située dans une région affichant un risque potentiel de stress hydrique⁴ où les réductions de l'approvisionnement en eau exigeraient l'apport d'eau par pipeline ou camion. La gestion de l'eau est une priorité pour Suncor, ce qui favorise une innovation de pointe à ses installations de manière à réduire, à recycler, à réutiliser et à retourner l'eau.

Il existe aussi un risque d'inondations saisonnières dans certaines régions où nous exerçons nos activités; nous gérons ce risque à l'aide de plans d'intervention visant à protéger les installations et comprenant des génératrices et des pompes de secours pour drainer les unités et le matériel d'exploitation essentiels. En mai 2020, la municipalité régionale de Wood Buffalo a connu de graves inondations à la suite de la débâcle printanière. Bien que les activités de Suncor dans le secteur des sables pétrolifères n'aient pas subi les répercussions de cette situation, une partie de la collectivité de Fort McMurray a été évacuée. Suncor et d'autres partenaires de l'industrie ont hébergé les évacués à des camps de la région et participé à l'intervention.

Les installations de valorisation des sables pétrolifères de Suncor sont situées dans la forêt boréale du Canada et les feux de forêt constituent un risque pour leurs activités et les collectivités avoisinantes. Pour atténuer ce risque, nous gérons nos installations de production conformément aux recommandations de FireSmart.⁵ Nous disposons de plans détaillés de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour assurer une gestion efficace des situations d'urgence liées aux feux de forêt. Suncor est également partenaire avec d'autres exploitants et la municipalité régionale de Wood Buffalo dans des ententes d'entraide pour gérer collectivement les situations d'urgence.

⁴ Selon l'outil Water Risk Filter du World Wildlife Fund et l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute. Ces outils évaluent les risques globaux liés aux aspects physiques, à la réglementation et à la réputation pour l'ensemble du bassin versant et concluent que notre raffinerie de Commerce City au Colorado se trouve dans une région soumise à un stress hydrique de moyen à élevé du bassin de la rivière Mississippi, ce qui indique un risque potentiel de stress hydrique.

⁵ FireSmart Canada chapeaute la création de programmes et de ressources conçus pour donner au public des moyens d'agir et accroître la résilience de la collectivité relativement aux feux de forêt au Canada. De plus amples renseignements sont affichés à firesmartcanada.ca.

Stratégie

La stratégie de transition énergétique de Suncor consiste continuellement à améliorer l'efficacité et à réduire l'empreinte carbone de ses activités de base tout en investissant dans de nouvelles formes d'énergie, de produits de consommation et de services plus sobres en carbone, conformément à notre nouvelle raison d'être – soit fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.



Une stratégie d'entreprise pour un avenir énergétique en évolution

L'industrie pétrolière et gazière mondiale a opéré des changements structuraux au cours des dix dernières années, principalement par l'intermédiaire d'une technologie permettant la libération du pétrole de schiste et la réduction de la courbe des coûts d'approvisionnement. En ce début de nouvelle décennie, où l'attention se concentrera sur les efforts de lutte contre la pandémie, les plans commerciaux des grandes entreprises doivent tenir compte de l'évolution des tendances et des préférences des consommateurs si ces entreprises veulent être capables de prospérer dans toute une série de scénarios possibles.

Les stratégies de réduction des émissions devront tenir compte des technologies et des politiques élargies pour procurer de l'énergie à une population mondiale croissante, plus particulièrement dans les économies en développement où les besoins énergétiques sont accrus. Pour changer l'essence du bouquet énergétique à l'avenir, il faudra une dissociation de la croissance économique et des émissions de carbone, et nous nous attendons à ce que la demande de pétrole et le rôle de celui-ci dans la consommation d'énergie mondiale changent.

En tant que fournisseurs énergétiques intégrés, nous sommes en mesure de tirer parti d'une chaîne de valeur solide en appliquant une approche ingénieuse pour réduire les coûts et l'intensité carbonique de nos activités de base tout en investissant dans de nouvelles formes d'énergie, de produits de consommation et de services sobres en carbone.

Amont

Sables pétrolifères

Les activités des Sables pétrolifères de Suncor consistent en un thème pétrolier concentré comptant des ressources de plusieurs décennies et à faible déclin dans les sables pétrolifères de l'Athabasca, au nord-est de l'Alberta. Nous menons nos activités à cet endroit depuis plus de 50 ans et la majorité de notre production provient de cette région. Dans des scénarios de faible demande de pétrole et des environnements de tarifs pétroliers faibles correspondants, la mesure considérable et l'intégration physique de nos activités permettent de bonifier certains avantages inhérents, y compris ce qui suit :

- coûts ou risques minimaux liés à la découverte et l'exploration
- longue durée de vie des actifs d'exploitation conjuguée à des résultats stables et de faibles taux de déclin de la production
- parti tiré des synergies liées à l'emplacement et à la logistique entre les installations nous permettant de stimuler les économies, d'accroître la fiabilité et d'améliorer nos engagements en matière de gestion environnementale, notamment les mesures qui appuient notre objectif de GES.

Nous continuons d'investir dans des initiatives et des technologies stratégiques qui soutiennent l'amélioration continue dans l'ensemble de nos activités, tant à l'usine de base qu'à Fort Hills. Elles comprennent l'optimisation de la chaîne de valeur et l'automatisation de l'extraction et de la valorisation au moyen de systèmes de transport autonomes.

Stratégie

Cette technologie est pleinement déployée à notre mine North Steepbank Extension de l'usine de base et nous prévoyons un déploiement complet en 2020 pour notre projet minier de Fort Hills.

Notre qualité de propriétaire dans la coentreprise Syncrude engendre des occasions permettant de tirer parti de notre vaste expérience d'exploitation et de partager les meilleures pratiques sur le plan technique et de la fiabilité avec l'exploitant afin de faire progresser davantage les améliorations liées à l'efficacité énergétique.

Pour nos activités in situ, nous faisons évoluer les possibilités et les investissements visant à réduire l'intensité énergétique du processus d'extraction pour nos actifs actuels et futurs. Le déploiement des efforts progresse en ce qui concerne les solvants, l'amélioration des puits et la création de vapeur de décarbonisation.

Production de pétrole extracôtière

Suncor a des intérêts dans chaque grand actif exploité au large de la côte Est du Canada. Elle exploite Terra Nova et détient une participation dans les projets Hibernia, White Rose et Hebron. Nous sommes un partenaire non exploitant des gisements Buzzard et Golden Eagle en mer du Nord britannique et nous avons élargi nos options dans cette région en acquérant une participation dans Rosebank, un projet à l'étape préalable à l'exploitation. Nous avons aussi acquis une participation non exploitée dans les champs Oda et Fenja en mer de Norvège. Sous réserve d'une gestion diligente du méthane produit, le pétrole brut extracôtier figure généralement parmi les sources de brut les plus sobres en carbone dans le monde.

Production d'énergie sobre en carbone et renouvelable

La nécessité d'utiliser de la vapeur dans les installations d'extraction, de traitement et de raffinage du pétrole brut crée la possibilité de cogénération à haut rendement qui fournit de la vapeur et de

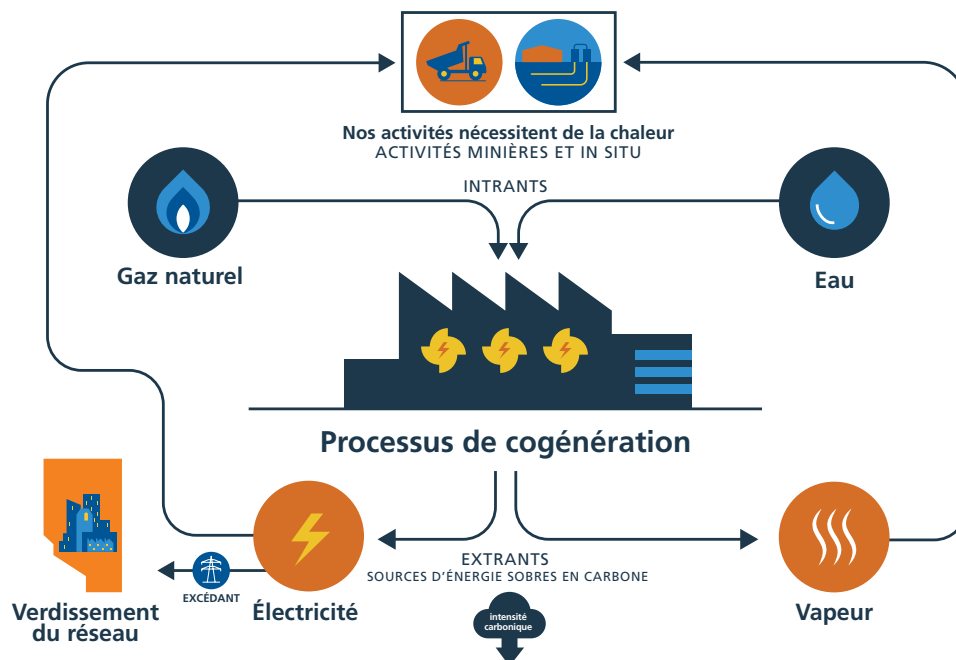
Cogénération

La cogénération apporte de grands avantages pour un système énergétique en transition : en plus de fournir une source fiable d'énergie de base à faibles coûts et sobre en carbone, l'électricité produite en cogénération peut faciliter la gestion du caractère intermittent des sources de génération d'énergie renouvelable, comme l'énergie éolienne et solaire. En investissant dans la cogénération, le surplus d'énergie généré réduit la nécessité des centrales électriques au charbon et d'autres formes d'énergie moins efficaces qui génèrent des émissions de GES plus élevées. De plus, les investissements dans la cogénération industrielle permettent de produire l'électricité excédentaire fournie au réseau, ce qui accroît la fiabilité pour le public sans créer un fardeau financier pour les contribuables.

l'électricité fiables à nos installations et approvisionne le réseau électrique en surplus d'électricité à une intensité carbonique inférieure à celle de toute autre production à base d'hydrocarbures.

Nous disposons actuellement d'unités de cogénération installées à notre usine de base des sables pétrolifères, à Firebag et à Fort Hills, et exportons l'électricité excédentaire sobre en carbone produite par ces unités au réseau provincial de l'Alberta. Cette occasion de synergie demeure un secteur d'intérêt pour nous pour la production et l'exportation d'énergie plus abordable et sobre en carbone destinée au réseau électrique provincial.

Nous comptons remplacer les chaudières à coke par des unités de cogénération à notre usine de base des sables pétrolifères. En plus de fournir la vapeur nécessaire au fonctionnement de l'installation, les unités de cogénération pourraient exporter 800 MW d'électricité de plus vers



Capacité d'énergie renouvelable et de cogénération

Les investissements combinés de Suncor dans la cogénération d'énergie et la production d'énergie éolienne font d'elle l'un des producteurs d'énergie indépendants les plus importants et les plus compétitifs sur le plan de l'intensité carbonique en Alberta pour la capacité de génération. Dans l'ensemble de nos installations, nous avons une participation directe dans une capacité d'énergie renouvelable et de cogénération d'environ 1 400 MW et nous procurons environ 740 MW aux réseaux électriques régionaux. Grâce aux projets qui ont été approuvés, nous devrions pouvoir compter sur une capacité supplémentaire de 1 000 MW.

le réseau provincial, soit l'équivalent d'environ 7 % de la demande actuelle d'électricité en Alberta et réduire les émissions d'environ 2,5 mégatonnes/année, soit l'équivalent du retrait de 550 000 voitures des routes. Ce projet devrait aussi réduire d'environ 25 % l'intensité des émissions de GES à cette usine en remplaçant le coke, une source de combustible à forte teneur en carbone, par du gaz naturel à plus faible teneur en carbone. L'échéancier de ce projet a été prolongé de deux ans tout au plus en raison des conditions actuelles du marché, ce qui nous rappelle que les investissements dans l'innovation sobre en carbone sont impossibles sans une entreprise en santé financièrement.

Nous sommes des pionniers dans le secteur de la production d'énergie renouvelable, un marché que nous avons intégré en 2002. Depuis, nous avons développé huit projets éoliens totalisant 395 MW. Aujourd'hui, nous sommes partenaires dans quatre parcs éoliens en exploitation représentant une capacité de production de 111 MW. En 2019, nous avons approuvé la première phase (200 MW) du projet d'énergie éolienne Forty Mile, en Alberta. Tout comme le projet de remplacement de nos chaudières à coke à l'usine de base, ce projet approuvé a été repoussé d'un maximum de deux ans en raison des conditions actuelles du marché.

Suncor dispose d'un solide portefeuille de sites de développement d'énergie renouvelable dans tout le Canada, ce qui permettra de réduire davantage la dépendance à l'égard des réseaux électriques à plus forte intensité de carbone dans des régions comme l'Alberta et la Saskatchewan.

Nous continuerons de cerner des occasions de génération d'énergie sobre en carbone et de les développer afin de créer des avantages synergiques à nos activités de base. Dans le cadre de l'évaluation des investissements dans ces occasions, nous évaluons les avantages économiques, environnementaux et sociaux, notamment les partenariats avec des communautés autochtones. Nous évaluons aussi le potentiel de ces investissements pour générer des droits d'émissions pouvant servir à compenser les émissions de nos activités. Un facteur favorable sera une conception du marché qui facilite une interaction dynamique entre une source d'électricité renouvelable, mais intermittente, et des sources d'électricité de base comme la cogénération.

Carburants sobres en carbone et nouvelles solutions pour les consommateurs – secteur Aval

Nous concentrons nos efforts dans le secteur Aval pour produire des carburants sobres en carbone et offrir de nouveaux services et de nouvelles solutions pour les consommateurs.

Nos activités du secteur Aval et de commercialisation n'ont pas échappé à la chute mondiale de la demande de combustibles liquides causée par la pandémie de COVID-19. Nous prévoyons une reprise de la demande à mesure que les gouvernements lèveront les ordres de confinement et favoriseront la reprise économique par des dépenses de relance.

La demande à long terme d'essence devrait être freinée par l'amélioration de l'efficacité des moteurs à combustion interne, les mesures prises par les divers gouvernements en matière de politiques et le recours accru aux biocarburants, ainsi que par les taux d'adoption des véhicules hybrides et électriques. Le modèle intégré de Suncor, qui assure le lien entre notre source fiable de pétrole brut et nos actifs de raffinage, combiné à nos investissements dans la technologie des biocarburants, nous permettra de continuer à répondre à la demande de combustibles liquides tout en réduisant l'intensité carbonique de ceux-ci.

Tous les paliers de gouvernement au Canada cherchent à diversifier les parcs de véhicules de transport pour utiliser des carburants plus sobres



Stratégie

en carbone et, par conséquent, on s'attend à ce que les besoins de ravitaillement pour le transport évoluent au fil du temps. La réduction des émissions de GES dans le secteur des transports constitue sans doute l'un des défis les plus difficiles à relever, puisque le transport est essentiel à la productivité économique.

Nous croyons que le diesel demeurera le carburant prédominant en Amérique du Nord pour les transports lourds, l'aviation, le transport maritime et le transport ferroviaire, et nous constatons une croissance de la demande accompagnée d'une activité économique accrue à mesure que le monde se remet de la pandémie de COVID-19. Les normes de rendement du carburant pour les véhicules lourds et le mélange de biodiesel devraient neutraliser une partie de la croissance de la demande stimulée par l'économie, et nous voyons la valeur de l'exploration du potentiel de la production de diesel renouvelable à la suite de ce changement.

Bien qu'on ne sache pas encore si l'adoption par les consommateurs de véhicules utilisant une forme d'énergie de remplacement diminuera en raison des prix du pétrole qui demeurent faibles, nous croyons que les véhicules hybrides, hybrides enchâssés et électriques resteront rentables comme véhicules de promenade et contribueront, avec les normes relatives au rendement du carburant, à freiner la croissance de la demande mondiale d'essence. Nous croyons également que les carburants liquides sécuritaires, à faibles coûts et utiles pour les consommateurs ainsi que les améliorations de l'intensité carbonique

permettront à ceux-ci de rester la principale source de carburant pour les véhicules pendant de nombreuses années à venir.

Suncor continue de s'engager à proposer à ses clients de multiples choix de ravitaillement sobres en carbone. En plus de fournir une infrastructure de recharge rapide pour véhicules électriques, nous continuons de réduire l'intensité des émissions de nos carburants liquides de plusieurs autres façons. Une de ces façons est notamment au moyen de mélanges de biocarburants.

Suncor possède et exploite la plus grande usine d'éthanol au Canada, qui lui fournit l'éthanol qu'elle mélange à son essence. Les carburants de l'avenir pour les camions de transport lourd, l'aviation et les navires exigeront des mélanges de biocarburants avancés. Nous évaluons des activités d'optimisation à notre usine d'éthanol de St. Clair afin d'accroître la qualité de nos produits et développer de l'éthanol plus sobre en carbone. Nous augmentons aussi la teneur en biocomposants de notre diesel et de notre essence.

Suncor surveille également les technologies développées par des parties externes pour déterminer s'il est opportun d'investir dans la technologie pour l'adapter à nos activités. En 2019, nous avons investi dans Enerkem Inc., un fabricant de biocarburants et de produits chimiques renouvelables à partir de déchets domestiques qui, autrement, seraient destinés à un site d'enfouissement. Nous continuons aussi d'investir dans des entreprises du secteur des technologies des biocarburants, comme LanzaTech et LanzaJet.



Accent sur nos clients

En continuant de réduire l'intensité des émissions de nos carburants liquides, nous faisons évoluer et élargissons notre offre actuelle pour répondre à la demande croissante des clients. Par l'intermédiaire de notre marque Petro-Canada^{MC}, nous avons terminé en 2019 la construction de la Transcanadienne électrique^{MC}, un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques dans plus de 50 stations-service Petro-Canada^{MC}. Chacun de ces établissements, séparé par une distance ne dépassant pas 250 kilomètres, propose des options de recharge universelle pour une variété de véhicules électriques.

Nous avons investi dans des bornes de recharge rapide à courant continu de niveau trois, une technologie qui amènera d'importants changements, dépassera les besoins liés à la technologie actuelle des véhicules électriques et permettra de satisfaire aux exigences futures en matière de recharge pour véhicules électriques au Canada. Cette initiative stimulante est favorable aux clients qui cherchent à diminuer leur empreinte carbonique en leur proposant des choix adaptés à leurs besoins énergétiques et nous permet d'en apprendre davantage sur ce marché émergent à mesure que nous continuons d'évaluer les options et de répondre aux besoins en évolution des clients.

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

Planification par scénarios

Suncor utilise trois scénarios sur l'avenir énergétique qui la mènent en 2050 et présente un nouveau scénario de hausse de 2 °C qui la mène en 2100 pour mettre à l'épreuve et évaluer la résilience de sa stratégie d'entreprise. Nous élaborons constamment plusieurs trajectoires distinctes, complexes, pertinentes et plausibles à l'échelle mondiale, et rectifions toutes les variables d'une manière cohérente à l'interne. Les aspects dont nous tenons compte lorsque nous définissons les scénarios comprennent les données démographiques, économiques, environnementales, (géo)politiques, juridiques, sociales, culturelles et technologiques.

Scénarios de l'avenir énergétique jusqu'en 2050

Ces scénarios⁶ sont tous plausibles et pourraient avoir des effets très différents sur notre environnement d'exploitation et notre stratégie commerciale.

Pour chacun des trois, y compris celui du plus grand déclin de la demande en pétrole, nous croyons qu'une quantité importante de pétrole sera requise pendant des décennies jusqu'à ce que le monde évolue pour réaliser ses ambitions climatiques. Cette croyance est aussi appuyée par les prévisions d'organismes comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Energy Information Administration des États-Unis. Il sera difficile de satisfaire à cette demande si les prix du pétrole sont faibles ou hautement volatils.

Ces scénarios confirment aussi le besoin de toujours réduire les coûts et l'intensité carbonique dans l'ensemble de notre entreprise. Cependant, à mesure que le système énergétique s'éloigne des sources d'énergie à intensité carbonique, nous croyons qu'un certain apport en hydrocarbures sera encore nécessaire pour les produits de consommation, le transport, l'agriculture et les activités industrielles.

Chaque scénario sous-entend une gamme de prix du brut et un impact de la réglementation en matière de changements climatiques. Deux des trois scénarios tiennent compte de l'aspiration mondiale actuelle qui vise la réduction des émissions de carbone. Ce sont le contexte, le rythme et l'ampleur de leur réalisation qui distinguent les trois scénarios.

De ces scénarios, nous considérons que c'est celui de l'autonomie qui représente le mieux la technologie et le contexte politique essentiels pour atteindre l'objectif suivant : limiter les émissions cumulatives à 450 ppm.

L'équipe de la haute direction, le chef de la direction et le conseil d'administration utilisent les scénarios chaque année afin d'évaluer la stratégie d'entreprise et la stratégie de croissance, et de déterminer les orientations stratégiques de rechange. Ce processus continue d'être un précieux outil pour tester la sensibilité de notre entreprise à plusieurs dimensions clés, y compris le risque lié au climat.

Autonomie

Dans le scénario Autonomie, l'avancement technologique et le changement sociétal rapides transforment le paysage énergétique, appuyés par un monde paisible et collaboratif.

- Virage du millénaire – accent sur le développement durable, la collaboration et l'urbanisation durable.
- La baisse des coûts et l'amélioration de la fiabilité de l'énergie propre permettent aux pays en développement de contourner la grande infrastructure énergétique fondée sur les hydrocarbures.
- Le gaz naturel est un carburant de transition pour la production d'électricité, mais après 2030, la génération d'électricité de plus en plus renouvelable alimente un système énergétique largement électrifié.
- La mise au point d'une technologie d'avant-garde en matière de batteries soutient la croissance des véhicules électriques.
- Le rôle géopolitique du pétrole diminue considérablement, ce qui contribue à une situation géopolitique généralement stable. Économie stable et modérément forte.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts et à des exigences réglementaires élevés.
- Aucun nouveau pipeline d'exportation n'est bâti hors de la région des sables pétrolifères de l'Athabasca.

Impact sur les marchés énergétiques

- Un approvisionnement en énergie abondant et rentable, combiné à la modération et plus tard au déclin de la demande, particulièrement dans le secteur du transport, fait en sorte que les prix du pétrole restent faibles à long terme.
- L'exploration et la production pétrolières ralentissent au fur et à mesure que les investissements passent à d'autres secteurs, ce qui réduit, mais n'étrangle pas l'approvisionnement.
- Chute rapide de l'approvisionnement à coût élevé.
- Le pétrole est encore nécessaire et continue de satisfaire à une part importante des besoins énergétiques mondiaux.

Impact prévu sur Suncor

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les actifs à long terme existants continuent de produire, et financent leur propre capital de maintien ou les exigences modestes en matière de capital de croissance pour augmenter davantage la production.
- Les nouveaux projets de croissance dans le secteur des sables pétrolifères sont remis en question et il est peu probable qu'ils aillent de l'avant.
- Les sables pétrolifères continuent de fournir une base stable pour le dividende pendant qu'on examine des possibilités de croissance dans d'autres bassins de ressources.
- Seules les raffineries du premier tiers restent rentables – le secteur Aval de Suncor maintient un accent sur des activités fiables, efficaces et à faible coût.

⁶ Ces scénarios sont en grande partie fondés sur les scénarios d'autonomie, de rivalité et de discorde d'IHS Markit. IHS Markit a remplacé le scénario de vertige par celui de la discorde en 2019. La description des scénarios a été modifiée par Suncor pour les adapter à ses affaires.

Rivalité

Dans le scénario Rivalité, la croissance de la population, l'urbanisation et l'expansion de la classe moyenne font augmenter la demande en énergie – un approvisionnement diversifié est nécessaire pour satisfaire la demande; forte concurrence entre les sources d'énergie pour une part du marché.

- Amélioration du niveau de vie et plus grande richesse personnelle, particulièrement en Chine.
- Une plus grande utilisation des technologies de pointe accroît la demande en énergie.
- Transfert du pouvoir économique aux enfants du millénaire qui ont le désir et les moyens de gérer la pollution et les changements climatiques.
- La situation géopolitique reste tendue et la solide croissance économique globale recentre l'influence mondiale.
- Les progrès technologiques permettent d'accéder à de plus vastes réserves de pétrole et l'approvisionnement non classique croît.
- Le gaz naturel et le GLN jouent un plus grand rôle dans le secteur des transports.
- Robuste croissance de l'énergie renouvelable.
- Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts réglementaires élevés et à des normes rigoureuses.

Impact sur les marchés énergétiques

- Forte demande énergétique mondiale satisfaite par un approvisionnement diversifié.
- Les produits raffinés continuent de dominer les carburants de transport, mais leur part de marché rétrécit au profit des carburants de remplacement.
- Les normes relatives au rendement du carburant et l'innovation technologique modèrent la croissance de la demande de produits raffinés.
- Il en coûte de plus en plus cher de produire du pétrole et du gaz naturel, et la tendance à la hausse des prix du pétrole se poursuit avec quelques ralentissements cycliques.

Impact prévu sur Suncor

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les prix élevés et l'accès au marché permettent une importante croissance des sables pétrolifères et d'autres investissements dans les techniques d'extraction perfectionnées.
- On maintient l'accent sur la réduction de l'empreinte carbonique grâce à des projets d'investissement, des avancées technologiques et des activités efficaces.
- Le secteur Aval concurrentiel fournit un bon rendement et permet l'intégration physique du brut des sables pétrolifères.

Vertige

Le monde est dominé par les conflits continus et l'instabilité géopolitique. Dans le scénario Vertige, le monde est caractérisé par l'instabilité économique, la répartition déséquilibrée de la richesse et une moins forte croissance du PIB dans l'ensemble.

- Tendance internationale vers l'isolement et l'autoconservation; la sécurité énergétique est une grande préoccupation.
- La qualité de l'air et la congestion routière entraînent la fabrication de véhicules plus petits à plus haut rendement; une certaine adoption des véhicules électriques.
- Les conditions météorologiques extrêmes mènent à de l'agitation sociale.
- L'aversion des investisseurs pour les risques et les marchés des capitaux restreints limitent les progrès technologiques et les projets nécessitant de grands investissements.
- Les projets de pipeline sont restreints par les protestations des parties intéressées et l'aversion des investisseurs pour les risques.
- Marché énergétique instable caractérisé par l'expansion et la récession.
- Les préoccupations économiques prennent le pas sur les progrès environnementaux et l'atténuation des changements climatiques.

Impact sur les marchés énergétiques

- Les combustibles fossiles demeurent la source principale d'énergie abordable et dominant l'offre énergétique mondiale.
- Le prix du pétrole se rétablit par rapport aux niveaux actuels, mais fluctue considérablement en raison des changements rapides dans l'offre et la demande.
- Le ralentissement de la croissance économique et des progrès technologiques limitent la plus grande utilisation des véhicules alimentés à l'électricité et aux carburants de remplacement; l'offre énergétique ne change pas de manière significative.
- Le ralentissement de la croissance économique limite la croissance de la demande en énergie, en pétrole et en produits raffinés.

Impact prévu sur Suncor

- Aucun actif existant n'est délaissé.
- Les actifs de longue durée sont en mesure de procurer des flux de trésorerie disponibles en raison de la volatilité du prix des marchandises, ce qui permet à Suncor de maintenir des rendements concurrentiels pour les actionnaires.
- Le modèle intégré aide à composer avec le cycle de prix du pétrole.
- Les projets de croissance sont soumis à des essais rigoureux afin de veiller à ce qu'ils soient rentables dans un contexte de prix du pétrole volatils.
- La capacité financière est mise à profit pour regrouper les actifs au bas du cycle.

Un nouveau scénario de hausse de 2 °C

En 2019, Suncor a élaboré un nouveau scénario de hausse de 2 °C en collaboration avec IHS Markit⁷ conformément à son appui au groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat et à l'Accord de Paris. Ces efforts éclairent notre planification commerciale à long terme et notre stratégie d'entreprise, et nous permettent de comprendre ce que pourrait impliquer une démarche pour faire en sorte que les températures mondiales augmentent d'au plus 2 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels.

Ce scénario nous a poussés à réfléchir de manière critique aux caractéristiques d'une perspective de l'avenir qui est plausible, pertinente et cohérente. Ce processus a été utile et nous a permis de recueillir un certain nombre de points principaux à retenir, dont la nécessité d'une mesure mondiale coordonnée relativement aux changements climatiques, le pouvoir de la tarification du carbone pour favoriser une technologie sobre en carbone et le mélange énergétique en évolution requis pour propulser les économies mondiales au sein d'une population croissante. Notre travail d'élaboration de ce scénario est le début de ce qui devrait représenter l'émergence de nombreuses occasions de mobiliser les parties intéressées et d'autres experts afin de le peaufiner au fil du temps.

Idées principales

Émissions maximales

Notre scénario de hausse de 2 °C débute par une période d'augmentation des émissions, conformément aux tendances historiques d'un accroissement de l'utilisation de l'énergie et se poursuit jusqu'à environ 2030. À ce moment, une combinaison de pressions

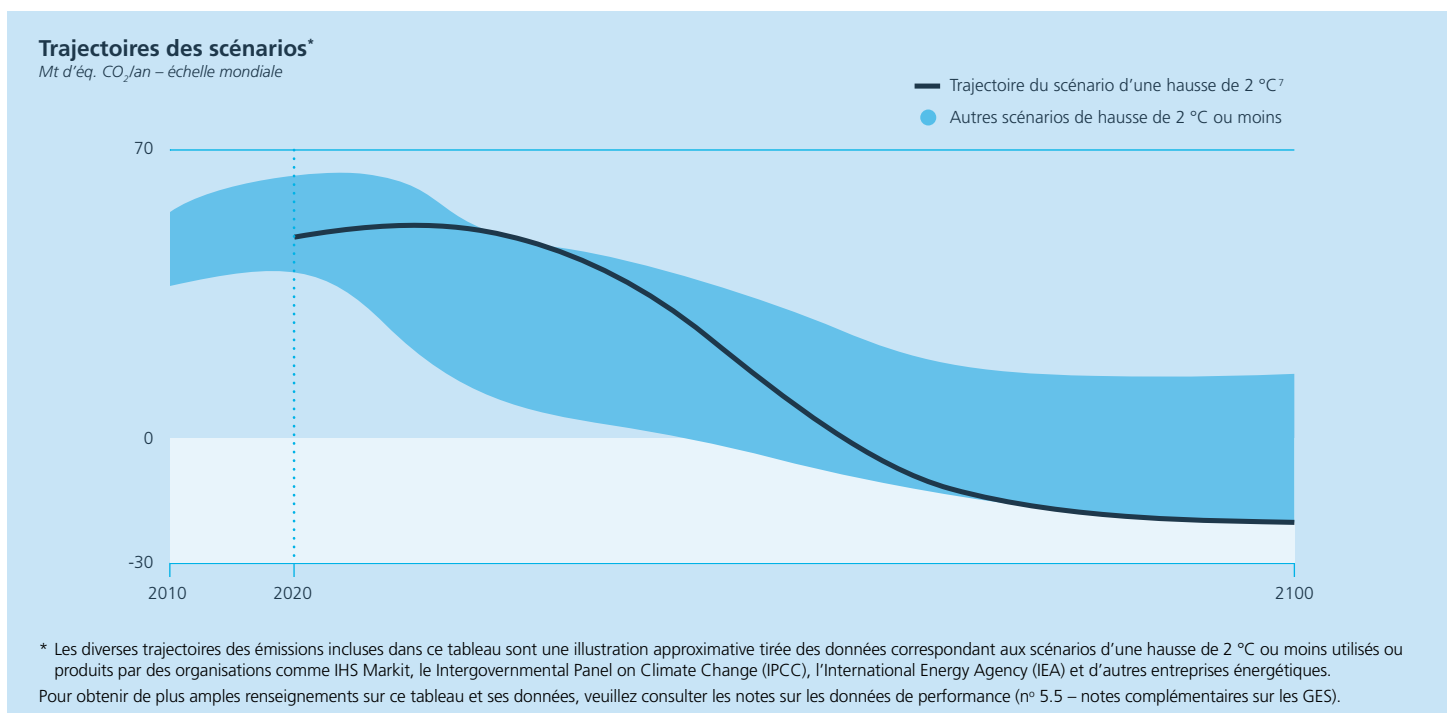
exercées par les coûts et les écarts générationnels, d'innovations technologiques et d'unité politique rassemblera une portion suffisante de la planète pour agir de manière vigoureuse et unifiée pour changer la trajectoire des émissions de GES.

Ce scénario fournit un reflet important de la situation actuelle en matière d'émissions et de la demande continue d'énergie en tenant compte des obstacles économiques et techniques qui se rapportent à la réduction des émissions découlant de cette demande.

Cette trajectoire des émissions à la hausse signifie une baisse plus marquée des émissions de GES après le début d'une intervention unifiée et coordonnée. Au-delà d'une diminution des émissions de GES, cette transition nécessite une période importante d'émissions négatives dans la deuxième moitié du siècle.

Intervention unifiée et coordonnée nécessaire

Compte tenu de l'envergure mondiale de ce défi, nos scénarios indiquent qu'il est essentiel que se forme une alliance internationale partageant une cible de 2 °C (ou moins) et assurant une collaboration transparente dans son approche en matière de technologie, de commerce et d'environnement. Vers la fin des années 2020, ce scénario prévoit qu'un groupe international composé de divers pays adopte une approche coordonnée pour chercher à prendre des mesures plus dynamiques contre les changements climatiques. Le gouvernement joue un rôle actif dans la tarification du carbone pour dissuader les consommateurs d'utiliser des produits à haute intensité des émissions et récompenser les produits à faible intensité des émissions de GES. Les grandes entreprises, y compris Suncor, jouent aussi un rôle unique dans la mise à l'échelle et la commercialisation des solutions de lutte contre les changements climatiques.



⁷ IHS Markit a agi à titre de consultant externe sur les activités du marché dans le cadre de ces données et de cette analyse en 2019. L'utilisation du présent contenu a été autorisée d'avance par IHS. Toute autre utilisation ou redistribution de ce contenu est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'IHS Markit. Tous droits réservés.

Tarification du carbone générale

Une tarification du carbone à l'échelle de l'économie est requise pour réduire la consommation et stimuler l'adoption et l'amélioration de la technologie sobre en carbone. Dans ce scénario, on présume que les tarifs du carbone augmenteront à environ 300 \$ US par tonne de CO₂ (dans les conditions réelles de 2018) d'ici 2100 pour contrebalancer la période d'émissions maximales.

En plus de la tarification du carbone, les gouvernements favorisent les solutions fondées sur le marché au sein de l'alliance, ce qui comprend les marchés de carbone ouverts à l'achat, à la vente et à l'échange des éléments neutralisants à l'échelle d'une vaste économie.

Transformation de la combinaison énergétique principale

Le pétrole joue un rôle continu mais de moindre importance en 2100, tandis que les énergies renouvelables et nucléaires prennent plus de place après 2050.

Dans le secteur de l'électricité, la demande de charbon subit une pression soutenue à l'échelle mondiale en raison de l'intensité relativement élevée de ses émissions. Les énergies renouvelables continuent d'accroître leur part du marché relativement aux profils tarifaires bonifiés, à l'appui d'une politique unique et à la capacité solide offerte par le stockage amélioré sous la forme de composante hydraulique, de batteries et d'hydrogène. L'énergie nucléaire se trace un chemin sur le marché avec des coûts inférieurs et des technologies et politiques nouvelles et plus sécuritaires.

Dans le secteur des transports, on délaisse le pétrole. Dans la deuxième moitié du siècle, la demande de pétrole se transforme en demande de charges d'alimentation et matières pétrochimiques. Ce déclin est le plus marqué dans le segment des véhicules légers où on saisit les occasions d'alimentation en hydrogène, en biocarburant et en électricité. Il est

toutefois plus lent dans le segment des poids lourds, et l'hydrogène est plus utilisé en tant que carburant pour le transport à mesure que les coûts diminuent.

Réduction des émissions

Dans le cadre de notre scénario de hausse de 2 °C, nous percevons les émissions d'un œil holistique, qu'elles proviennent de sources énergétiques ou non énergétiques. À l'heure actuelle, les émissions de sources non énergétiques représentent environ 25 % du total des émissions de GES. Une réduction radicale des émissions est nécessaire dans tous les secteurs et des solutions visant à éliminer les GES dans l'atmosphère sont requises afin de diminuer la concentration totale de CO₂ d'ici 2100.

Bien qu'il existe des difficultés liées à l'atteinte d'un statut d'émissions nettes négatives, cette éventualité est perçue comme étant plus plausible que l'absence d'une période d'émissions maximales dans les premières années de ce scénario. Il est dans l'intérêt de tous de limiter la période des émissions maximales. Des émissions maximales supérieures exigeront le déploiement d'un effort mondial plus grand pour trouver des solutions favorisant des émissions nettes négatives qu'il est actuellement impossible de concrétiser sans l'adoption de nouvelles technologies de captage du carbone.

Résultats du scénario de hausse de 2 °C

Nos démarches liées au scénario de hausse de 2 °C alimentent notre compréhension collective des mesures qui peuvent être prises pendant que nous nous tournons vers une économie à faible intensité carbonique. Elles comprennent les suivantes :

- corriger notre stratégie de façon à ce que notre leadership soit concentré dans les secteurs où nous pouvons le mieux appuyer les efforts de transition vers une économie à faible intensité carbonique

Scénarios – Indicateurs

En plus de ces scénarios, nous définissons et mettons à jour chaque année des indicateurs qui sont des jalons afin de déterminer les changements cruciaux dans le contexte externe. Le monde est en constante évolution et, parfois, la progression est plus rapide que prévu. L'année 2020 en est un excellent exemple, puisqu'elle est marquée par la pandémie de COVID-19 conjuguée aux bouleversements du marché du pétrole. La surveillance du rythme et de l'orientation du changement est une partie intégrante de notre travail d'établissement des scénarios et cela nous aide à élaborer et à évaluer des alternatives stratégiques pour notre entreprise en incorporant les événements, tendances et mesures enregistrés actuellement au Canada et ailleurs dans le monde.

Parmi les indicateurs, notons les changements de la demande et de l'offre énergétique mondiales, les indicateurs politiques et économiques, les données sur le climat, les tendances des politiques

et des consommateurs ainsi que les progrès technologiques. Les indicateurs actuels démontrent ce qui suit :

- bien que la demande énergétique ait subi les effets négatifs de la COVID-19, l'offre énergétique mondiale à long terme montre des signes d'une forte demande pour toutes les formes d'énergie
- la volatilité et l'incertitude dans les environnements géopolitiques et économiques mondiaux pourraient nuire à la croissance de l'économie mondiale
- la technologie continue d'évoluer à un rythme rapide, ce qui entraîne une réduction des coûts et une amélioration de l'efficacité énergétique pour les producteurs et les consommateurs
- les priorités économiques et les tensions géopolitiques semblent nuire à la coordination des mesures en matière de changements climatiques
- les pays membres du G20 demandent qu'une intervention plus poussée ait lieu pour qu'ils arrivent à atteindre leurs cibles conformément aux engagements de Paris⁸.

8 Programme des Nations unies pour l'environnement (2019). Rapport 2019 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions. PNUÉ, Nairobi.

Stratégie

- élaborer une nouvelle structure de visées qui complète notre objectif actuel de réduction de l'intensité des émissions de GES
- continuer de développer un portefeuille intégré d'investissements sobres en carbone dans nos activités commerciales de base, notamment le carburant et le pétrole à faible intensité carbonique, l'énergie à faible intensité carbonique, la mobilisation accrue des consommateurs, et le captage et la séquestration du carbone
- continuer de participer aux premières étapes des investissements dans les fonds de capital de risque destinés à l'innovation, aux technologies et à l'énergie propre afin de réduire les émissions de GES.

Leadership en matière de politique climatique

Nous exécutons nos activités d'exploitation dans de multiples territoires du Canada et d'autres pays, ce qui exige un engagement constructif et réfléchi auprès des gouvernements et des partis politiques, des peuples autochtones, des cercles de réflexion, des universités et des groupes de défense de l'environnement. Ces efforts facilitent le passage vers une économie sobre en carbone par l'intermédiaire de l'élaboration de politiques sensées qui favorisent la compétitivité en matière de coûts et de carbone.

Une bonne politique inspire la confiance au sein de l'industrie, favorise une prospérité continue permettant de financer le passage vers une économie sobre en carbone et stimule les investissements dans les technologies et les innovations qui permettent de réduire les émissions à l'échelle mondiale. Nous continuons de préconiser des politiques et des réglementations environnementales qui s'attaquent aux changements climatiques, notamment en appuyant une tarification du carbone à grande échelle. Si elle est appliquée à l'ensemble de l'économie, à la fois aux producteurs et aux consommateurs, cette tarification peut s'avérer l'un des nombreux mécanismes efficaces de gestion des marchés et de la réglementation pour réduire les émissions de GES tout en faisant la promotion de l'innovation sobre en carbone.

Nous démontrons notre engagement à soutenir la conception d'une politique équitable, efficace, pratique et rentable en contribuant aux initiatives suivantes :

- Élaboration de politiques nationales visant à développer une économie sobre en carbone, notamment :
 - Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques
 - Norme sur les carburants propres au Canada
 - Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre, qui comprend le développement de la taxe sur la consommation de carburant et du système de tarification fondé sur le rendement pour les installations industrielles et le programme d'échange de droits d'émissions qui s'y rapporte
 - Zéro émission nette d'ici 2050 et loi sur la transition équitable (les deux projets sont en cours d'élaboration).
- Élaboration de politiques provinciales visant à développer une économie sobre en carbone, notamment :
 - Réglementation albertaine sur l'innovation technologique et la réduction des émissions



- Programme de plafonnement et d'échange, et plan d'action sur la transition énergétique au Québec
- Normes de rendement à l'égard des émissions et réglementation sur les carburants renouvelables de l'Ontario
- CleanBC Climate Action Plan et réglementation sur les exigences en matière de carburants renouvelables et sobres en carbone en Colombie-Britannique
- Conception de politiques sur l'électricité qui sont équitables, efficaces et ouvertement concurrentielles.

Nous appuyons aussi plusieurs initiatives liées au climat et prenons part aux discussions mondiales d'importance portant sur l'énergie, notamment :

- [institut canadien pour des choix climatiques](#), qui contribue aux démarches décisionnelles gouvernementales par l'intermédiaire d'analyses et de recherches approfondies, d'un engagement élargi auprès des experts, de l'industrie et d'autres intervenants clés
- coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone de la Banque mondiale, une initiative volontaire qui vise à susciter une action menant à la mise en œuvre réussie d'une tarification mondiale du carbone
- forum économique mondial et Conférence des Parties (COP) des Nations Unies sur le changement climatique.

Politique sur le carbone et incidences sur Suncor

Depuis la ratification de l'Accord de Paris en 2016, les gouvernements du monde entier mettent l'accent sur les trajectoires technologiques et les cadres stratégiques nécessaires pour effectuer une transition stable et responsable vers un système énergétique sobre en carbone, tout en continuant de répondre à l'augmentation de la demande énergétique mondiale. Nous sommes actifs dans de nombreux territoires qui réglementent ou qui ont proposé de réglementer les émissions de GES par les industries. À l'heure actuelle, la totalité de nos émissions de GES de Portée 1 et 2 découlant des actifs et des installations que nous exploitons se trouve dans des régions qui mettent en œuvre diverses formes de mécanismes de tarification du carbone et (ou) des cibles de réduction des GES.

Stratégie

Nous adhérons toujours à une tarification du carbone à grande échelle qui permet d'atteindre les objectifs de développement durable et de sécurité énergétique. Il est aussi important que les politiques soient conçues de manière à éviter l'éventualité d'une déperdition liée aux investissements et aux initiatives sur le carbone en atténuant l'incidence sur la compétitivité dans les secteurs exposés aux échanges tout en continuant d'accélérer l'amélioration du rendement en matière d'émissions.

Notre Notice annuelle 2019 présente des renseignements supplémentaires relativement aux réglementations environnementales et aux initiatives liées aux changements climatiques et aux émissions de GES qui se rapportent à notre entreprise. Ce qui suit est un résumé des répercussions directes qu'ont les politiques liées au carbone sur les activités de Suncor.

Gouvernement fédéral du Canada

Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC) du gouvernement fédéral

- L'ensemble des provinces et des territoires doivent mettre en œuvre une tarification du carbone qui commence à 20 \$ la tonne d'équivalent CO₂ en 2019 et qui augmentera à 50 \$ la tonne en 2022.
- Les territoires peuvent adopter un système explicite fondé sur le prix, un système de taxation du carbone en fonction du rendement ou un système de plafonnement et d'échange. Dans le cadre de ces programmes, les provinces peuvent gérer à leur gré la compétitivité de leurs industries à forte intensité énergétique qui sont exposées aux échanges.

Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre

- Il s'agit d'un pouvoir d'intervention réglementaire en matière de tarification du carbone dans le cadre du CPC pour les territoires qui en font la demande ou qui n'ont pas mis en œuvre un plan de tarification du carbone conforme.
- Il s'agit d'une taxe sur le carbone de consommation à l'échelle de l'économie qui s'applique à l'utilisation et à la combustion de combustibles fossiles et d'un système réglementaire d'échange des émissions connu comme étant un système de tarification fondé sur le rendement. Ce système est appliqué aux secteurs industriels à forte intensité et est partiellement rectifié pour atténuer les effets de la compétitivité sur les secteurs exposés aux échanges, comme l'industrie pétrolière et gazière. Il impose des limites relativement aux émissions : un « crédit » est accordé aux entités dont l'exploitation se situe en deçà de leur limite et des « frais » sont exigés de celles qui dépassent leur limite.

Norme sur les carburants propres (en cours d'élaboration)

- Objectif d'atteindre une réduction annuelle des émissions d'équivalent CO₂ de 30 mégatonnes (Mt) d'ici 2030; on s'attend à ce que sa mise au point finale et son adoption aient lieu en 2022-2023.

Alberta

Une tarification réglementée du carbone applicable aux grands secteurs industriels est en vigueur depuis 2007. Depuis 2020, conformément à la nouvelle loi provinciale *Technology Innovation and Emissions Reduction Implementation Act* (TIER), nos actifs de l'usine de base des sables pétrolifères, de nos installations de Fort Hills, Firebag et MacKay

River, et de notre raffinerie d'Edmonton sont assujettis à une tarification du carbone de 30 \$ la tonne. Dès 2020, ces installations sont également tenues de réduire les émissions de 10 % et d'une tranche supplémentaire de 1 % par année par la suite ou il y a évaluation selon le prix courant du carbone sur le marché.

Les frais de conformité de 2018 et 2019 au titre de la réglementation précédente *Carbon Competitive Incentive Regulation* se chiffraient à 47 millions \$ et 83 millions \$.

La loi *Oil Sands Emissions Limit Act* comprend un plafond sur les émissions attribuables à l'exploitation des sables pétrolifères de 100 mégatonnes d'ici 2030, une limite qui crée un précédent.⁹ En tant que plafond sur les émissions plutôt que sur la production, il permet à cette dernière de croître, tant que les émissions totales du secteur demeurent inférieures au plafond. Le plafond sur les émissions devrait encourager l'innovation nécessaire pour réduire le carbone et les coûts dans l'industrie de mise en valeur des sables pétrolifères.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le gouvernement impose partiellement son régime de tarification de la pollution causée par le carbone en vertu de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre dans le cadre de laquelle une taxe fédérale liée au carbone de consommation à l'échelle de l'économie est appliquée à l'utilisation et à la combustion de combustibles fossiles en Alberta.

Ontario

En cessant sa participation en 2018 au programme de plafonnement et d'échange de la Western Climate Initiative (WCI), auquel adhèrent la Californie et le Québec, l'Ontario a dû se soumettre au programme fédéral à deux volets prévu au titre de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre en 2019. La raffinerie de Sarnia et l'usine d'éthanol de St. Clair sont toutes deux des installations de Suncor qui sont régies par le système de tarification fondé sur le rendement du gouvernement fédéral. En 2019, en vertu de ce système, la raffinerie de Sarnia est devenue admissible à des crédits de pollution de 430 000 \$ et les frais de conformité de l'usine d'éthanol de St. Clair se chiffraient à 750 000 \$.

Suncor continue de collaborer avec le gouvernement provincial dans ses démarches pour explorer une proposition liée à un système de tarification du carbone destiné aux grands émetteurs dans le cadre des [normes de rendement à l'égard des émissions](#). Il se peut toutefois que la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre du gouvernement fédéral soit en place jusqu'à l'examen des programmes provinciaux et territoriaux en 2022.

Terre-Neuve-et-Labrador

Les normes sur le rendement à l'intention des grandes installations industrielles de Terre-Neuve-et-Labrador sont légiférées par la *Management of Greenhouse Gas Act* (MGGA) et les réglementations connexes. Applicable aux installations qui émettent plus de 25 000 tonnes de GES par année, le prix du carbone au titre de la MGGA est conforme au schéma fédéral de 2019 qui est établi à 20 \$ par tonne d'équivalent CO₂ et qui passera à 30 \$ la tonne en 2020.

⁹ Les émissions attribuables à la production d'électricité par cogénération sont exclues de cette limite, tout comme une capacité de valorisation additionnelle de 10 Mt.

Stratégie

Une cible de réduction des émissions de GES est attribuée aux installations réglementées; cette cible est 6 % en deçà de leur rapport moyen historique de 2016 à 2017 entre les émissions et la production pour 2019. La cible de réduction passe à 10 % en deçà de sa moyenne historique de 2016 à 2018 pour 2020, puis à 10 % en deçà en 2021 et à 12 % en deçà en 2020 et les années suivantes. Les émissions des procédés fixes sont exclues. Pour les installations pétrolières extracôtières, la MGGA exclut également le méthane des émissions mises à l'air libre et fugitives parce qu'elles sont déjà régies par le gouvernement fédéral. En 2019, l'obligation de conformité imposée à notre actif exploité Terra Nova s'établissait à 2,3 millions \$.

Québec

La raffinerie Suncor à Montréal, au Québec, est réglementée par un programme de plafonnement et d'échange relié à la Western Climate Initiative. Les installations de raffinage réglementées reçoivent une allocation alignée sur un point de référence pour le rendement qui tient compte de la compétitivité et de l'exposition aux échanges commerciaux. En 2019, les frais de conformité assumés par notre raffinerie de Montréal pour les sources fixes d'émissions se chiffraient à 2 millions \$. Les fournisseurs de carburant doivent aussi acheter des allocations pour couvrir les émissions de gaz d'échappement de tout le carburant vendu, dont le coût devrait être transféré en grande partie au consommateur et servir ainsi de tarification du carbone comparable à une taxe supplémentaire sur la consommation de carburant.

Politiques sur les carburants de transport au Canada

Les émissions produites par le transport représentent environ 25 % des émissions totales au Canada.¹⁰ Les instances partout au pays envisagent des mandats stratégiques et des encouragements en matière de carburants de remplacement, ainsi que de grandes initiatives pour les transports en commun et la planification urbaine visant à réduire l'intensité carbonique du transport.

Le règlement *Renewable and Low Carbon Fuel Requirement Regulation* de la Colombie-Britannique exige que les fournisseurs de carburants respectent une cible d'intensité du carbone applicable au volume provincial total de carburants, soit en mélangeant des quantités additionnelles de carburants renouvelables, soit en investissant dans l'infrastructure des carburants de remplacement. Les normes fédérales et provinciales en matière de carburants renouvelables exigent le mélange d'éthanol à l'essence et de biodiesel au diesel. En vertu de ces normes, les fournisseurs de carburants comme Suncor assument des frais pour l'achat et le mélange de quantités additionnelles de carburants renouvelables qui sont transférés en grande partie au consommateur.

De plus, le gouvernement fédéral a récemment proposé l'application à l'échelle nationale d'une Norme sur les carburants propres qui s'appliquera aux carburants sous une forme solide, liquide ou gazeuse utilisés au Canada. Au lieu d'augmenter le prix du carbone imposé par le gouvernement fédéral, cette Norme obligera les producteurs, les

distributeurs et les importateurs à utiliser davantage de technologies, de sources d'énergie et de carburants plus sobres en carbone. Elle a pour but de compléter les autres politiques sur le climat et de s'y ajouter; il est notamment question ici de la taxe carbone fédérale accrue à 50 \$/t en 2022. Au bout du compte, cette Norme entraîne des coûts supplémentaires transférés aux consommateurs canadiens.

Réglementation sur les GES aux États-Unis

La U.S. Environmental Protection Agency (U.S. EPA) exige que toutes les grandes installations (les installations émettant plus de 25 000 tonnes d'équivalent CO₂ par année, dont la raffinerie Suncor à Commerce City, au Colorado) déclarent leurs émissions de GES. L'administration en poste étudie actuellement le mandat de la U.S. EPA. En 2019, le Colorado a adopté une série de lois liées à l'énergie et au climat, notamment des cibles de réduction des émissions de GES à l'échelle étatique pour 2025, 2030 et 2050. Ces lois prévoient entre autres la diminution des émissions produites par le secteur pétrolier et gazier et la transition du système d'électricité du Colorado pour qu'il adopte l'énergie renouvelable à 80 % d'ici 2030, puis à 100 % d'ici 2040.

Suncor continue de suivre la situation de près. Le résultat de ces changements en ce qui a trait aux émissions de GES n'est pas défini et l'impact sur Suncor, notamment sur la raffinerie de Commerce City, est incertain au moment de la publication.

Répercussions des règlements pour lutter contre les changements climatiques

Nos perspectives sur la tarification du carbone pour 2020 appliquent les régimes fédéraux et provinciaux sur le carbone au Canada et un tarif de 30 \$ par tonne d'équivalent CO₂, tout en présupposant une augmentation stable pour atteindre environ 100 \$ par tonne sur un pourcentage en hausse de nos émissions d'ici 2040. Puisque la majorité de nos installations sont soumises à divers régimes de tarification du carbone, les répercussions de nos perspectives sont intégrées à nos hypothèses de planification.

Il y a du nouveau cette année : nous avons évalué les conséquences des règlements en matière d'émissions, soit les règlements nouvellement adoptés et en évolution, sur les perspectives et les coûts, ainsi que leur application aux émissions de GES (portée 1 et 2), à partir des participations directes dans nos actifs dans les secteurs Amont et Aval. Ces estimations sont meilleures que les divulgations précédentes et reflètent avec plus de précision la nature intégrée de nos activités commerciales. Le coût après impôt d'un baril tiré de notre production nette dans le secteur Amont pour les dix prochaines années est estimé à une moyenne de 0,33 \$. Le coût moyen après impôt d'un baril de notre production commercialisable dans le secteur Aval pour la même période se chiffre à environ 0,13 \$.¹¹

¹⁰ <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html>

¹¹ Ces chiffres reflètent notre meilleure compréhension des règlements en matière d'émissions de carbone, des conséquences des politiques et des prévisions de production au moment de la publication. Bon nombre de ces facteurs fluctuent en raison d'un grand degré d'incertitude. Les activités dans le secteur Amont comprennent celles des segments Sables pétroliers et Exploration et production. Les activités dans le secteur Aval comprennent celles du segment Raffinage et approvisionnement et de la production de biocarburants, sauf la distribution.

Mesures et cibles

Émissions de GES et utilisation de l'énergie

Performance en 2019 en matière de GES¹²

Par l'intermédiaire de la culture d'excellence opérationnelle de Suncor, nous mettons l'accent sur des activités marquées par la sécurité, la fiabilité et l'efficacité énergétique.

En 2019, les émissions absolues de GES à l'échelle de l'entreprise de Suncor étaient de 23 millions de tonnes d'équivalent CO₂ et ce fut la première année complète d'exploitation de l'installation de Fort Hills; cet actif n'a toutefois pas fait l'objet d'une utilisation optimale en raison des restrictions de production obligatoires du gouvernement de l'Alberta.¹³

Même si les émissions totales et la production ont augmenté d'environ 4 % d'une année à l'autre, la technologie de traitement des mousses au solvant paraffinique déployée à Fort Hills, qui affiche une intensité des GES plus faible, a contribué à la stabilité de l'intensité des émissions de l'entreprise par rapport à 2018, établie à 62 kilogrammes (kg) d'équivalent CO₂ par baril de production d'équivalent pétrole.

La performance en matière de GES pour nos autres activités dans le secteur des sables pétroliers dans le secteur Amont était légèrement

plus élevée que la moyenne sur trois ans. On attribue ces variations à une combinaison de facteurs, comme les restrictions imposées, une interruption plus longue qu'à l'habitude à MacKay River qui a eu un effet disproportionnel sur la production en 2019 et un ratio vapeur-pétrole supérieur à l'installation de Firebag.

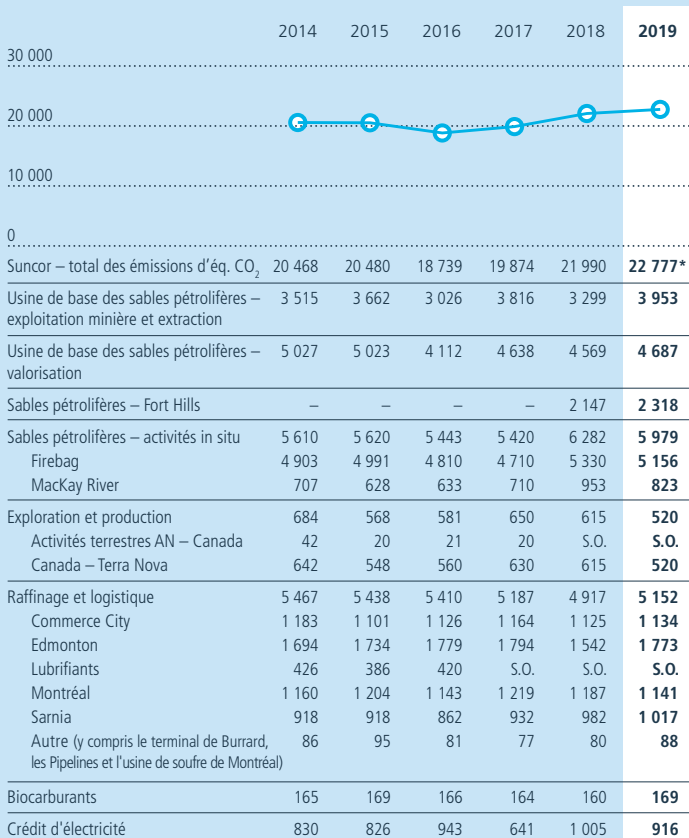
L'intensité des émissions à nos installations de raffinage et d'approvisionnement dans le secteur Aval est demeurée relativement stable en 2019, compte tenu des initiatives maintenues visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et des taux d'utilisation optimisée de la raffinerie.

Les émissions de GES sont étroitement liées à la consommation d'énergie, car ce sont environ 90 % des émissions directes et la presque totalité des émissions indirectes de GES qui sont attribuables à la consommation d'énergie requise pour mener les activités.

Suncor s'est engagée à améliorer continuellement la gestion de l'énergie et la réduction des émissions de GES dans le cadre de l'excellence opérationnelle au quotidien. Comme dans le cas des GES, la consommation d'énergie s'est légèrement accrue en 2019 avec l'ajout de Fort Hills, mais l'intensité totale est demeurée relativement stable.

Émissions absolues de GES – ensemble de Suncor

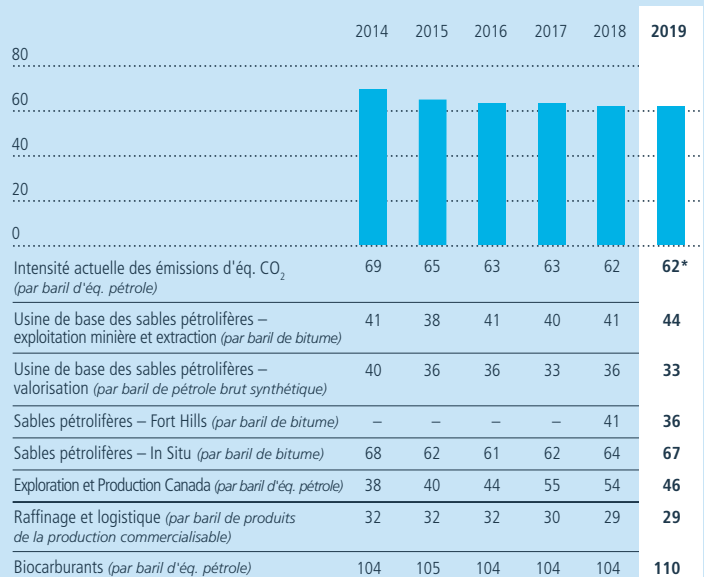
milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



* Les données sur les émissions totales de GES et l'intensité totale des émissions de GES ont été examinées et vérifiées par Ernst & Young LLP.

Intensité des émissions de GES – ensemble de Suncor

kg d'éq. CO₂ / baril (b) de produits commercialisables



Les émissions absolues d'éq. CO₂ représentent le total des émissions de portée 1 et 2 sans utilisation de crédit pour la production d'électricité sobre en carbone. Le crédit d'électricité ci-dessus est calculé en utilisant l'électricité produite par cogénération exportée vers le réseau de l'Alberta et l'intensité avec laquelle cette électricité est générée. Cela sert à déterminer l'intensité des émissions de GES.

Le calcul de l'intensité totale de Suncor incorpore la production nette de l'installation, moins les transferts internes, ce qui fournit une valeur de la production correspondant à nos ventes de produits sur le marché.

Nos activités à l'usine de base des Sables pétroliers illustrent l'intégration entre l'activité minière qui sert à récupérer le bitume des sables pétroliers, et l'aspect de valorisation du bitume extrait du minerai des sables pétroliers ainsi qu'une production in situ. Le produit fini obtenu par la valorisation est un pétrole brut synthétique prêt à être utilisé dans les raffineries.

La transformation du maïs en carburant est un processus à plus grande intensité énergétique que la transformation des hydrocarbures en carburant. Nous évaluons les tâches d'optimisation à notre installation de St. Clair pour produire de l'éthanol plus sobre en carbone. L'avantage qu'apportent les biocarburants en ce qui concerne les GES est le suivant : le carbone émis pendant la combustion à l'utilisation finale provient de plantes qui ont récemment capté le CO₂ de l'atmosphère. Sur le plan des émissions de carbone, cette combustion est considérée comme étant une combustion nette neutre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes 3, 4 et 5 sur les données de performance.

¹² Tous les chiffres de performance en matière de GES concernent seulement les installations exploitées par Suncor et représentent la totalité des émissions directes et indirectes à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées.

¹³ <https://www.alberta.ca/oil-production-limit.aspx>

Points saillants du rendement

Usine de base des sables pétrolifères

Malgré les restrictions imposées par le gouvernement de l'Alberta en matière de production, la production de 2019 a connu une hausse de 12 % en raison d'arrêts planifiés pour maintenance majeure à l'usine de valorisation en 2018. C'est pourquoi les émissions absolues attribuables aux activités d'exploitation ont augmenté de 10 % et sont passées de 7,9 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2018 à 8,6 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2019. L'intensité des émissions a légèrement diminué pour se chiffrer à 72 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole. Cette baisse est principalement attribuable à la production accrue.

Exploitation minière Fort Hills

L'année 2019 constitue la première année complète d'exploitation à l'installation de Fort Hills, ce qui a entraîné une production 26 % plus grande que celle de 2018. Cet actif a été touché de manière disproportionnée par les restrictions obligatoires sur les activités et n'a pas été en mesure de fonctionner à plein régime tout au long de 2019. Bien que nos taux de production aient été supérieurs à ceux de 2018, les émissions absolues ont augmenté de seulement 8 % : l'installation est responsable de 2,3 millions de tonnes d'équivalent CO₂ comparativement à 2,1 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2018. Cette situation s'explique par le fait que l'installation ne fonctionnait pas de manière aussi efficace pendant la période d'accélération de la cadence en 2018.

Le processus d'extraction plus sobre en carbone et nécessitant moins d'énergie qui est utilisé à Fort Hills supprime les molécules d'hydrocarbures lourds pour créer un bitume plus léger et de meilleure qualité pour lequel moins de diluent est nécessaire à l'expédition. Par conséquent, l'intensité des émissions de GES enregistrée en 2019 pour la production a diminué de 13 % pour s'établir à 36 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole et l'intensité des émissions du cycle de vie complet (du puits aux roues) était semblable à celle du baril raffiné moyen aux États-Unis.¹⁴

Exploitation in situ

Les émissions absolues de nos opérations de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) ont diminué de 5 % d'une année à l'autre pour atteindre environ 6,0 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en raison des restrictions imposées par le gouvernement de l'Alberta en matière de production. L'actif de Firebag a été le plus touché par ces restrictions. L'intensité des émissions de l'installation in situ de Suncor était 5 % plus élevée comparativement à l'année précédente. Elle se chiffrait à 67 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole en 2019. Cette hausse de l'intensité était attribuable aux restrictions imposées et à un ratio vapeur-pétrole supérieur à l'installation de Firebag en 2019, et à une interruption prolongée à l'installation de MacKay River.

Exploration et production

Sur la côte Est du Canada, les émissions de Terra Nova ont diminué de 15 % pour s'établir à 0,5 million de tonnes d'équivalent CO₂ en 2019. L'intensité des émissions a également diminué de 15 % en 2019, en

passant de 54 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole à 46 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole. La diminution des émissions était attribuable à une baisse considérable des activités de brûlage à la torche en 2019. Terra Nova est le seul actif de la côte Est du Canada que Suncor exploite. Les autres participations dans la production internationale et extracôtière sont des coentreprises et ne sont pas sous notre contrôle opérationnel direct.

Raffinage et approvisionnement

Les émissions de GES totales dans nos installations dans le secteur Aval ont augmenté de 5 % pour atteindre 5,2 millions de tonnes d'équivalent CO₂. La performance de 2019 était comparable à celle enregistrée en 2017; notons que divers arrêts planifiés ont eu lieu aux raffineries en 2018. L'intensité des émissions est demeurée relativement stable comparativement à 2018 en s'établissant à 29 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole, ce qui correspond à une diminution d'environ 6 % par rapport à l'intensité moyenne de la période 2015-2017.

Électricité et carburants sobres en carbone

Nous sommes actuellement partenaires dans quatre parcs éoliens en exploitation ayant une capacité de production de 111 mégawatts (MW), suffisamment pour fournir de l'électricité à environ 52 000 foyers canadiens. En 2019, le parc éolien d'Adelaide, en Ontario, que nous exploitons en partenariat avec la Première Nation Aamjiwnaang a produit environ 98 500 MWh d'électricité. Les données sur la performance reflètent la situation des parcs éoliens exploités seulement et ne sont pas ajustées en fonction de la participation.

Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail, et notre usine d'éthanol de St. Clair est la plus importante installation de production d'éthanol au Canada. Il n'y a eu aucun changement notable au rendement de l'usine en 2019. Les émissions absolues ont été de 0,169 million de tonnes de CO₂ et l'intensité des émissions a été de 110 kg d'équivalent CO₂ par baril d'équivalent pétrole. La transformation du maïs en carburant est un processus à plus grande intensité énergétique que la transformation des hydrocarbures en carburant, et nous évaluons les tâches d'optimisation à notre installation de St. Clair pour produire de l'éthanol à plus faible intensité carbonique. L'avantage qu'apportent les biocarburants en ce qui concerne les GES est le suivant : le carbone émis pendant la combustion à l'utilisation finale provient de plantes qui ont récemment capté le CO₂ de l'atmosphère. Sur le plan des émissions de carbone, cette combustion est considérée comme étant une combustion nette neutre.

La cogénération permet de produire une électricité à faible intensité carbonique accompagnée d'une vapeur industrielle, et nous exploitons de telles unités de cogénération à notre usine de base des sables pétrolifères, et à nos installations de Firebag et de Fort Hills. La production d'électricité par les unités de cogénération que nous possédons et exploitons à ces endroits se chiffrait à environ 6,5 millions MWh en 2019, dont environ la moitié constituait de l'électricité excessive et exportée au réseau provincial. Les unités de cogénération de Suncor produisent de l'électricité à une intensité d'émissions de GES correspondant à moins de la moitié du réseau albertain actuel.

14 Rapport spécial IHS sur l'énergie : Comparing GHG Intensity of the Oil Sands and the Average US Crude Oil. Mai 2014.

Intégration de notre objectif de performance en matière de GES

Notre objectif lié aux émissions de GES vise à intégrer l'idée d'une faible intensité carbonique aux activités et décisions quotidiennes de nos employés et à nous mettre au défi de faire appel à la technologie et à l'innovation nécessaires aux solutions de transformation. Notre progrès sera mesuré en réduisant l'intensité des émissions totales provenant de notre production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030, l'année de référence étant 2014.¹⁵

Cet ambitieux objectif exige que nous allions au-delà de notre technologie actuelle, et il vise en définitive à modifier la trajectoire de nos émissions absolues, tout en nous permettant toujours d'évoluer, dans le but de devenir un producteur de brut, de produits raffinés et d'autres sources d'énergie à faible intensité carbonique. Bien que nous ayons fait des progrès depuis l'établissement de notre objectif en 2016,

nous sommes conscients de l'ampleur du défi à l'échelle mondiale dans notre quête d'un avenir sobre en carbone.

Au cours des dix prochaines années, notre objectif favorisera des améliorations sur le plan de l'exploitation, de l'énergie et du rendement du carburant. Il nous permettra aussi d'accélérer la mise au point et la mise en œuvre de nouvelles technologies et d'encourager l'évaluation de possibilités d'affaires sobres en carbone. Le graphique ci-dessous montre les progrès réalisés dans la réduction de l'intensité des activités d'exploitation jusqu'en 2020 et notre analyse actuelle de l'apport de plusieurs secteurs d'intérêt potentiels pour la réduction des émissions dans l'atteinte de notre objectif. Nous continuerons à travailler pour combler l'écart dans la progression de nos objectifs au cours de la prochaine décennie, en tenant compte de la nécessité de continuer à chercher des occasions de collaborer avec des partenaires axés sur les solutions pour réduire les émissions à l'échelle du système énergétique.

Objectif en matière de GES Réduction de l'intensité des émissions de 30 % d'ici 2030

Mise en place et amélioration de l'efficacité énergétique



Développement et déploiement de nouvelles technologies



Utilisation du gaz naturel pour passer aux carburants sobres en carbone



Investissements dans l'énergie sobre en carbone



Exploiter la technologie, l'innovation et la collaboration pour parvenir à un système énergétique sobre en carbone

Atteint

- ~10 % de l'objectif de réduction de l'intensité atteint à ce jour
- Technologie d'extraction de Fort Hills
- Efficacité énergétique

Approuvé

- ~10 % de l'objectif de réduction de l'intensité approuvé
- Nouveau projet de cogénération
- Projet de parc éolien Forty Mile

Occasions – identifiées et nouvelles

- Investissements dans la technologie des biocarburants
- Énergie renouvelable (éolien)
- Efficacité énergétique
- Technologie d'extraction améliorée
- Partenariats de collaboration axés sur les solutions

2014

2030

Données de référence

Réduction de l'intensité des émissions de 30 %

Cible

¹⁵ Nous nous attendons à une incidence sur l'intensité de nos émissions de GES attribuable aux réductions obligatoires de la production imposées par le gouvernement et à l'impact de la COVID-19 sur la demande.

Nous ciblons une réduction des émissions dans quatre secteurs clés.

Effacité énergétique et amélioration continue

Nous poursuivons nos efforts pour stimuler l'efficacité énergétique dans l'ensemble de nos installations, notamment en prenant les mesures suivantes :



- mettre en œuvre de nouvelles technologies numériques, comme le contrôle des procédés avancés à l'installation de Firebag où, grâce à l'optimisation numérique, on peut maximiser la production de vapeur qui est ensuite utilisée de manière plus efficace et accroître la production pétrolière en appliquant une gestion optimisée des réservoirs
- établir et déployer des indicateurs clés du rendement énergétique/GES à nos installations dans le secteur Amont pour continuer d'aiguiser un esprit tourné vers la gestion de l'énergie au sein du secteur Exploitation
- tirer parti de l'expérience opérationnelle liée à la conception des nouvelles installations pour diminuer considérablement l'intensité énergétique
- utiliser la technologie d'extraction à Fort Hills qui retire les molécules d'hydrocarbures lourds à la source et appliquer une conception d'installation qui tire parti de la cogénération hautement efficace, de la récupération de l'eau de traitement chaude et du refroidissement en circuit fermé pour un processus amélioré de captage de la chaleur.

Élaboration et déploiement de nouvelles technologies

Notre objectif nous force à repousser les limites de nos capacités actuelles et nous ne ménageons aucun effort pour développer des technologies qui permettent de réduire les coûts et les émissions de carbone de nos procédés et nos produits.



Nous avons investi 830 millions de dollars dans le développement et le déploiement de technologies et dans les technologies numériques en 2019 dans le cadre d'une stratégie solide pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations. Le développement des technologies liées aux émissions a représenté environ 50 % des dépenses en développement technologique, ce qui comprend les solvants, les technologies de valorisation et les biocarburants.

L'investissement de 830 millions \$ est réparti comme suit :

- 224 M\$ dans le développement technologique (comprend la COSIA, la recherche et le développement Syncrude et les investissements stratégiques directs, tels que Evok, Emerald, ArcTern Ventures, Enerkem et LanzaTech)
- 250 M\$ dans le déploiement technologique (la structure d'entreposage aquatique permanente [PASS], le lac de kettle de démonstration appelé lac Miwasin, les Systèmes de transport autonome et d'autres projets de moins grande envergure)
- 356 M\$ dans la transformation numérique.

Investir dans une énergie sobre en carbone

Notre objectif en matière de GES nous pousse aussi à chercher et à évaluer de nouvelles occasions commerciales liées à notre chaîne de valeur et au système énergétique en évolution.



- Toutes nos installations d'exploitation des sables pétrolières utilisent la cogénération, et nous sommes un exportateur net d'électricité au réseau électrique de l'Alberta. En produisant de la vapeur et de l'électricité industrielles au moyen d'un procédé à partir du gaz naturel, la cogénération représente la forme la plus écoénergétique de production d'électricité à partir des hydrocarbures. L'intensité des GES de l'électricité produite par nos unités de cogénération est environ 75 % inférieure à celle d'une centrale au charbon moyenne et 30 % inférieure à une installation qui utilise une technologie à cycle combiné au gaz naturel. Les surplus d'électricité provenant de nos unités de cogénération et de nos parcs éoliens contribuent grandement à la réduction de l'intensité globale des GES du réseau électrique de l'Alberta.
- Nous avons approuvé un projet de remplacement des chaudières à coke à forte émission de GES par une installation de cogénération alimentée au gaz naturel à notre usine de base des sables pétrolières. En plus de fournir à l'usine la vapeur et l'eau chaude nécessaires aux opérations, on s'attend à ce que l'installation de cogénération exporte jusqu'à 800 MW d'électricité à faible intensité de GES vers le réseau provincial de l'Alberta.¹⁶
- Outre nos partenariats actuels dans le secteur de l'énergie éolienne, en 2019, nous avons approuvé la première phase (200 MW) du projet d'énergie éolienne Forty Mile, en Alberta. Nous continuons d'évaluer les investissements dans l'énergie renouvelable qui apportent des avantages économiques, environnementaux et sociaux.

Passage aux carburants sobres en carbone

Nous continuons de chercher des occasions synergiques sobres en carbone dans le cadre de nos activités et d'évaluer de nouvelles occasions d'affaires dans le secteur des carburants durables.



- En plus de fournir de l'électricité sobre en carbone, le projet approuvé à l'usine de base remplacera la combustion du coke par le gaz naturel à intensité carbonique plus faible.
- Nous continuons d'investir dans les carburants renouvelables. Notre investissement de 2019 dans Enerkem, un fabricant de biocarburants et de produits chimiques renouvelables à partir de déchets domestiques qui, autrement, seraient destinés à un site d'enfouissement, en est un exemple.
- Nous évaluons le travail d'optimisation à notre usine d'éthanol de St. Clair afin d'accroître la qualité de nos produits et pour produire un éthanol dont l'intensité carbonique est plus faible.
- Nous continuons aussi d'investir dans des entreprises qui proposent des technologies durables en matière de carburant comme LanzaTech et LanzaJet.

¹⁶ Ce projet a été autorisé.

Méthodologie liée aux objectifs

L'objectif d'émissions de GES de Suncor vise l'amélioration du processus décisionnel et notre méthodologie est spécialement conçue pour favoriser les choix commerciaux qui permettront de réduire les émissions du système énergétique mondial. Pour appuyer ce changement, nous avons établi des principes qui guident la mise en place de l'objectif. L'objectif devrait :

- Stimuler des réductions concrètes des émissions dans le système énergétique, tant dans le cadre des activités de Suncor qu'à l'extérieur de celles-ci.
- Encourager une nouvelle production à plus faible intensité dans le cadre de l'évaluation des nouveaux projets. Intégrer les hypothèses de l'objectif en matière de GES et de la tarification du carbone à notre modèle d'exécution pour le développement des actifs afin d'instaurer un processus rigoureux pour favoriser le choix de technologies et d'actifs efficaces pour tous les nouveaux projets des sables pétrolifères, extracôtiers, d'énergie renouvelable et dans le secteur Aval.

Nous prenons en compte les critères suivants pour mesurer notre progrès par rapport à l'objectif fixé :

Surveiller l'intensité des GES provenant de notre production dans les installations que nous exploitons

Notre objectif met l'accent sur les actifs que nous contrôlons et exploitons. Les données de référence pour l'intensité des émissions de GES de nos actifs exploités comprennent alors les émissions directes (portée 1) et indirectes (portée 2) de nos installations. Nous pouvons ensuite trouver des occasions pour réduire les émissions directement dans nos installations et indirectement dans le système énergétique

pour nos produits. Nous continuons également de promouvoir une production sécuritaire et efficace pour nos actifs non exploités.

Obtenir des crédits indirects pour les mesures et les investissements qui réduisent les émissions en dehors des limites de notre exploitation

Les émissions indirectes ne sont pas directement attribuables à nos opérations, mais sont nécessaires pour produire nos produits. Elles comprennent l'électricité, l'hydrogène et la vapeur que nous importons de fournisseurs tiers. De plus, nos produits sobres en carbone peuvent contribuer à réduire les émissions indirectes dans le système énergétique. Par exemple, l'électricité produite par cogénération que nous transférons au réseau électrique de l'Alberta réduit l'apport de sources d'électricité à haute teneur en carbone.

Rectifier l'objectif en fonction des changements apportés à la composition des actifs

Pour stimuler la réduction des émissions afin d'atteindre notre objectif, nous rectifions notre point de référence pour tenir compte des modifications apportées à l'offre de produits destinés à la vente ainsi que des actifs acquis et cédés. Par exemple, la réduction du volume de ventes de pétrole brut synthétique de première qualité pourrait réduire les émissions directes de Suncor, mais cela ne ferait que déplacer les émissions en aval et n'entraînerait pas la réduction des émissions globales. De même, l'achat d'actifs sobres en carbone ou la vente d'actifs à intensité élevée en carbone ne fait que transférer la propriété et ne permet pas de réduire les émissions atmosphériques globales. Si nous modifions notre offre de produits ou notre portefeuille d'actifs, nous ajusterons les données de référence pour notre objectif, de sorte que ces transactions n'améliorent pas notre capacité d'atteindre notre objectif et n'y nuisent pas non plus.



Innovation sobre en carbone

Dans le monde complexe d'aujourd'hui marqué par une évolution rapide, il faudra de nouvelles technologies et des idées novatrices pour réduire davantage notre empreinte environnementale.

GES : Développement et déploiement de la technologie

	Découverte	Conception	Développement	Déploiement
Améliorer le taux d'intensité carbonique des activités de base de Suncor	<ul style="list-style-type: none"> Collaborations en matière de technologies* <ul style="list-style-type: none"> – COSIA – CRIN – Evok Innovations – ArkTern Ventures – Universités et centres de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> Géotechnologies innovantes de sous-surface Traitement de l'eau produite par osmose inverse à haute température 	<ul style="list-style-type: none"> NRG COSIA Carbon XPRIZE Solvent+ Extraction non aqueuse Valorisation partielle <p>Autres méthodes de valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Traitement thermique intégré 	<ul style="list-style-type: none"> DGMV-SE (solvant en expansion – drainage par gravité au moyen de vapeur) Traitement des mousses au solvant paraffinique <p>Autres méthodes de valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Hydrocraquage en phase boueuse
Nouvelles initiatives sobres en carbone	<ul style="list-style-type: none"> Occasions de production d'énergie sobre en carbones Projet Bitumen beyond combustion et nouveaux produits 	<ul style="list-style-type: none"> Décarbonisation du gaz naturel 	<p>Carburants liquides durables</p> <ul style="list-style-type: none"> LanzaTech et LanzaJet Production d'éthanol sobre en carbone 	<p>Carburants liquides durables</p> <ul style="list-style-type: none"> Transformation de déchets solides municipaux en éthanol (Enerkem)

Application à l'échelle commerciale ● En fonction ● 0 à 3 ans ● 4 à 6 ans ● 7 à 10 ans

Exemples fournis aux fins d'illustration du portefeuille de technologies de Suncor. Renseignements additionnels disponibles à sustainability.suncor.com/innovation

* Nos efforts de collaboration en matière de technologies s'échelonnent sur diverses étapes du développement et du déploiement des technologies. Des renseignements sur nos efforts de collaboration et de partenariats pour promouvoir l'innovation sont fournis tout au long de ce rapport.

Notre approche en matière d'innovation comprend non seulement des innovations technologiques visant à modifier nos méthodes et processus d'extraction et de production, mais également une vision novatrice pour travailler avec les autres et apprendre d'eux.

Dans certains cas, le développement et le déploiement des technologies que nous cherchons à accomplir se poursuivront après 2030.

Technologies d'extraction minière sobres en carbone

Nous développons des technologies qui nous permettront de produire du pétrole brut à partir de nos projets dans le secteur des sables pétrolifères selon des coûts d'approvisionnement et une empreinte écologique (de la production au raffinage et à la consommation) égaux ou inférieurs à ceux de la production de pétrole classique. Cela pourrait se faire en partie par la décarbonisation sélective de nos produits tirés des sables pétrolifères.

Traitement des mousses au solvant paraffinique

L'installation de Fort Hills utilise un procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique pour l'extraction secondaire. Ce procédé retire

sélectivement les fractions lourdes de faible valeur du bitume et produit un bitume plus léger, de plus grande qualité qui nécessite moins de diluant pour le transport et qui n'a pas besoin d'une valorisation supplémentaire avant le traitement dans le secteur Aval. Les sables pétrolifères sont le seul endroit au monde où il y a modification du contenu carbonique du pétrole à la source de production avant son envoi sur le marché.

Grâce au procédé de décarbonisation partielle, nos émissions de gaz à effet de serre pour le baril moyen extrait à Fort Hills sont semblables à celles du baril de brut moyen raffiné aux États-Unis¹⁷ pendant tout le cycle de vie.

Extraction non aqueuse

Par l'intermédiaire de partenariats conclus avec des fournisseurs d'équipement et des organismes de recherche, nous cherchons à tirer parti de nouvelles technologies pour réduire la quantité d'eau nécessaire à l'extraction de bitume dans le cadre de nos activités minières. À l'heure actuelle, on utilise de l'eau tiède pour séparer le bitume du sable. En remplaçant l'eau par un autre solvant, nous pourrions réduire considérablement les bassins de résidus, les coûts et nos émissions de GES. Nous avons fait progresser les travaux techniques préliminaires applicables à l'unité de démonstration sur le

17 Rapport spécial IHS sur l'énergie : Comparing GHG Intensity of the Oil Sands and the Average US Crude Oil. Mai 2014.

Innovation sobre en carbone

terrain et des efforts axés sur la technologie continuent d'être déployés de concert avec un certain nombre de partenaires pour réaliser des avancées technologiques. Nous collaborons avec COANDA Research and Development, Innotech Alberta, CanmetENERGY, Devon, Exergy Solutions et plusieurs établissements universitaires.

Technologies in situ sobres en carbone

Notre technologie actuelle pour la production in situ par drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) utilise deux puits horizontaux parallèles pour récupérer le bitume. Le puits supérieur distribue de la vapeur pour réchauffer le gisement et ramollir le bitume, lui permettant de s'écouler vers le puits inférieur d'où il peut être pompé vers la surface. Un des défis du DGMV est qu'il affiche une grande intensité énergétique parce qu'il faut généralement chauffer le gisement à 200 °C ou plus pour que le bitume puisse s'écouler, ce qui entraîne une consommation considérable de gaz naturel et nécessite la manutention et le traitement de grandes quantités d'eau pour produire la vapeur.

Nous développons un portefeuille de technologies in situ pour réduire l'intensité carbonique de la production de bitume et améliorer la compétitivité des coûts des procédés existants et des actifs futurs. Par conséquent, nous étudions comment faire en sorte que l'utilisation de la vapeur ne soit plus un procédé aussi dominant. La réussite de nos démarches entraînerait une réduction considérable de l'intensité de nos émissions de GES dans le secteur Amont. Nous envisageons une solution hybride combinant plusieurs des technologies que nous développons dans le but de réduire la consommation d'énergie et d'eau ainsi que les dépenses en immobilisations et les charges d'exploitation et d'améliorer les taux de production et la récupération des ressources.

Solvants

Pour réduire les émissions de GES, nous mettons l'accent sur les solvants d'hydrocarbures pour remplacer la vapeur dans la production de bitume à partir de gisements in situ. L'accent actuel de Suncor sur les processus de récupération au moyen de solvants s'appuie sur notre expérience et notre connaissance existante de procédés à base de solvants, acquises dans le cadre de notre participation à des projets pilotes et à des tests sur une période de plus de 20 ans.

Dans les procédés à base de solvant envisagés par Suncor, un solvant à base d'hydrocarbure léger comme le propane ou le butane est utilisé comme moyen principal pour fluidifier le bitume. Nous commençons un projet pilote pour tester une gamme de technologies appelées Solvant+, où le « + » réfère à diverses technologies de réchauffage qui peuvent être combinées à des injections de solvants. Ces technologies comprennent le réchauffage de puits, les injections de solvants surchauffés, l'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique (EASE) et la technologie Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (ESEIEH^{MD}). Si le projet est concluant, Solvant+ pourrait potentiellement amener plusieurs améliorations environnementales importantes par rapport au DGMV, notamment une réduction de l'intensité des émissions de GES dans le secteur Amont de 50 à 70 %.

ESEIEH^{MD} est une marque déposée de L3Harris Technologies Inc. aux États-Unis, au Canada et dans d'autres pays.

DGMV-SE

Le procédé DGMV à solvant en expansion (DGMV-SE) est une amélioration de la technologie DGMV qui consiste à injecter une petite quantité de solvant hydrocarboné avec la vapeur. On s'attend à ce que l'ajout du solvant à base d'hydrocarbures accélère la production de bitume et réduise les besoins en matière de vapeur et d'eau et les émissions de GES. Un élément important de notre évaluation de cette technologie est l'amélioration de notre compréhension du confinement et de la récupération du solvant.

En 2020, nous avons terminé la période d'injection du solvant dans le cadre de la démonstration à l'échelle d'une plateforme à Firebag et nous en sommes actuellement à la phase de suivi post-injection. Nous surveillons notamment la récupération du solvant. Nous continuons d'évaluer les occasions nous permettant d'optimiser la récupération du solvant. La réduction de l'intensité des émissions approximative pour le cycle de vie complet d'un puits se chiffre de 5 à 10 %. Nous avons obtenu l'approbation réglementaire pour le déploiement du procédé DGMV-SE sur des plateformes commerciales futures.



Technologies de valorisation sobres en carbone

Nous traitons du pétrole brut en produits raffinés de grande qualité qui répondent aux besoins des consommateurs. Nous continuons de rechercher des occasions de réduire l'impact environnemental qui résulte de l'extraction et de la production de pétrole et de la fabrication et de la distribution de carburants et combustibles.

Valorisation partielle

Nous faisons progresser le développement technologique de manière à valoriser partiellement le bitume, ce qui permettrait d'augmenter la valeur en diminuant le coût de la valorisation et la quantité de diluant requis pour transporter ce nouveau produit de bitume, et de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'extraction à l'utilisateur final. Une fois cette technologie concrétisée, elle pourra également s'intégrer à l'infrastructure existante de Suncor.

Nous faisons avancer la recherche au Western Research Institute de Laramie, au Wyoming, où nous utiliserons l'établissement pilote pour mener nos travaux de valorisation partielle en 2020 et 2021.

Innovation sobre en carbone dans le secteur des carburants liquides renouvelables

Depuis 2006, Suncor est un acteur important dans la nouvelle industrie des biocarburants au Canada. Notre usine d'éthanol fournit l'éthanol que nous mélangeons à notre essence et nous y poursuivons les recherches pour produire de l'éthanol plus sobre en carbone.

Nous développons un portefeuille actif de projets en collaboration avec des universités et des entreprises. Nous visons l'élaboration de trajectoires pour produire des biocarburants évolués à partir de déchets, de la biomasse excessive de la foresterie et de l'agriculture et des gaz de raffinerie. Ces biocarburants ont le potentiel de réduire considérablement les émissions de GES. Voici des exemples des mesures que nous prenons dans ce secteur :

- participation au projet de bioraffinerie en Alberta (AB-Bio) en collaboration avec Alberta Innovates dans le but d'éliminer le risque que représentent les charges d'alimentation durables en Alberta afin de produire des carburants sobres en carbone
- augmentation des options de carburants renouvelables pour nos mélanges de diesel et d'essence, notamment en investissant dans le diesel renouvelable hydrotraité (DRH) et l'ester méthylique d'acide gras (EMAG)
- investissements dans les entreprises qui permettent d'accroître la capacité de production de carburant propre et renouvelable.

LanzaTech

La plateforme de recyclage du carbone de LanzaTech fait appel à une nouvelle technologie de fermentation du gaz pour capter les gaz riches en CO et convertir le carbone en carburants et en produits

chimiques. Depuis plus de 10 ans, Suncor est partenaire de LanzaTech afin d'appuyer le développement de son portefeuille de technologies brevetées en vue d'un éventuel déploiement dans nos installations existantes et les usines de biocarburant de la prochaine génération.

LanzaJet

LanzaJet produira du carburant aviation durable à partir d'éthanol issu de déchets. Suncor est un investisseur fondateur aux côtés de Mitsui et All Nippon Airways et sa contribution permettra la construction d'une bioraffinerie intégrée à l'installation de Freedom Pines à Soperton, en Géorgie, et accélérera un accès commercial mondial à de nouveaux carburants durables dans le secteur de l'aviation qui cherche à décarboniser ses activités.

Enerkem

En 2019, nous avons investi dans Enerkem Inc., un fabricant de biocarburants et de produits chimiques renouvelables à partir de déchets domestiques qui, autrement, seraient destinés à un site d'enfouissement. En plus d'un investissement financier, certains employés de Suncor ont été détachés à l'installation d'Enerkem à Edmonton.

Éthanol sobre en carbone

En collaboration avec les groupes de ressources en foresterie de l'Alberta, Emissions Reduction Alberta et LanzaTech, nous faisons évoluer un projet pilote de production d'éthanol sobre en carbone. Ce projet pilote prévoit la conversion de la biomasse ligneuse en éthanol renouvelable au moyen de la gazéification de la biomasse, puis la fermentation du gaz de synthèse ainsi obtenu pour en faire de l'éthanol. En menant cette initiative dans un contexte régional, nous avons l'occasion de créer une nouvelle chaîne de valeur qui pourra soutenir le développement commercial des biocarburants évolués en Alberta.



Index du contenu du TCFD

Les renseignements qui figurent dans le tableau de divulgation ci-dessous établissent des liens avec l'information conforme au TCFD, en entier ou en partie, dans le présent rapport ou autres documents de divulgation.

Recommandation du TCFD		Section Rapport
Gouvernance		
Divulguer l'approche de gouvernance de l'entreprise relativement aux occasions et aux risques liés au climat.	Décrire la surveillance assurée par le conseil en ce qui concerne les occasions et les risques liés au climat.	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance élargie des occasions et des risques liés au climat • Rôle des leaders principaux • Stratégie de l'entreprise pour un avenir énergétique en évolution • Planification par scénarios
	Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat.	
Stratégie		
Divulguer les répercussions réelles et potentielles des occasions et des risques liés au climat sur les activités commerciales, la stratégie et la planification financière de l'entreprise lorsqu'une telle information est importante.	Décrire les occasions et les risques liés au climat qui ont été définis par l'entreprise à court, à moyen et à long terme.	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de l'entreprise pour un avenir énergétique en évolution • Politique carbone et impacts sur Suncor • Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes • Planification par scénarios • Nouveau scénario de hausse de 2 °C
	Décrire les répercussions des occasions et des risques liés au climat sur les activités commerciales, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.	
	Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise en tenant compte de divers scénarios climatiques, dont un scénario de hausse de 2 °C ou moins.	
Gestion des risques		
Divulguer la manière dont l'entreprise définit, évalue et gère les risques liés au climat.	Décrire les procédés de définition et d'évaluation des risques liés au climat de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des risques liés au climat • Leadership en matière de politique climatique • Performance en matière de GES et consommation énergétique • Innovation sobre en carbone
	Décrire les procédés de gestion des risques liés au climat de l'entreprise.	
	Décrire comment les procédés de définition, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques de l'entreprise.	
Mesures et cibles		
Divulguer les mesures et les cibles utilisées pour évaluer et gérer les occasions et les risques pertinents qui se rapportent au climat lorsqu'une telle information est importante.	Divulguer les mesures utilisées par l'entreprise pour évaluer les occasions et les risques liés au climat conformément à sa stratégie et son procédé de gestion des risques.	<ul style="list-style-type: none"> • Performance en matière de GES et consommation énergétique • Intégration de notre objectif de performance en matière de GES • Réponse de Suncor en matière de changements climatiques dans le cadre du CDP 2020 • Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor
	Divulguer les émissions de GES de la portée 1, la portée 2 et, s'il y a lieu, la portée 3, ainsi que les risques connexes.	
	Décrire les cibles utilisées par l'entreprise pour gérer les occasions et les risques liés au climat et la performance dans l'atteinte des cibles.	

Notes relatives aux données sur la performance

1. Aperçu

Les données sur la performance fournies dans les tableaux et graphiques de notre Rapport climat : risque et résilience comprennent des indicateurs pour l'année de déclaration 2019 avec des tendances lorsque cela est possible. Ces notes fournissent des détails supplémentaires sur les conditions limites et sur les modifications touchant les méthodologies, les définitions, la structure des segments commerciaux ou les données historiques. Nous avons également mis en place nos propres lignes directrices et définitions internes pour la collecte de données et l'établissement de rapports.

2. Limites de déclaration

Les données sur la performance sont recueillies et déclarées pour l'ensemble des installations exploitées par Suncor (en totalité et non ajustées pour la participation de Suncor) et excluent nos participations dans des coentreprises exploitées par d'autres entreprises. Chaque année, des activités de maintenance planifiées et non planifiées peuvent se dérouler aux installations, ce qui peut avoir une incidence sur les tendances constantes année après année. Les données sur les installations achetées et qui sont ensuite exploitées par Suncor au milieu d'une année de déclaration sont établies au prorata à partir de la date d'acquisition.

3. Sommaire des secteurs commerciaux et d'exploitation inclus dans les données sur la performance

- a. Les totaux pour Suncor correspondent à la consolidation des données lorsque cela est pertinent et applicable.
- b. Le secteur Amont (Usine de base – Sables pétrolifères) comprend les installations d'exploitation minière Millennium et North Steepbank, les installations d'extraction et de valorisation, l'installation intégrée de cogénération Poplar Creek (détenue et exploitée par Suncor depuis 2015) et l'infrastructure associée à ces actifs, mais ne comprend pas Syncrude.
- c. Amont (Fort Hills)
- d. Les données pour le secteur Amont (Activités in situ – Sables pétrolifères) comprennent la production de bitume tirée des sables pétrolifères aux installations Firebag et MacKay River et l'infrastructure connexe.
- e. Le secteur Amont – Exploration et production (E et P) comprend :
 - Le NPSD Terra Nova du secteur E et P au large de la côte Est du Canada
 - Les actifs liés au gaz naturel du secteur E et P – Activités terrestres, Amérique du Nord exploités par Suncor. Les actifs ont fait l'objet d'un désinvestissement important de 2013 à 2015 et en 2018, Suncor a vendu ses propriétés minières dans le nord-est de la Colombie-Britannique à Canbriam Energy Inc.
 - Des renseignements supplémentaires sur notre secteur E et P sont disponibles à www.suncor.com
- f. Le secteur Aval (Raffinage et logistique) comprend des activités de raffinage à Montréal, à Sarnia, à Edmonton et à Commerce City, au Colorado. Suncor exploitait précédemment une division de lubrifiants à Mississauga, en Ontario, qui a été vendue le 1er février 2017. Les données sur la performance de 2017 reflètent cette vente. Les autres actifs comprennent une usine pétrochimique et une installation de récupération du soufre à Montréal ainsi que des pipelines et des terminaux au Canada. Des renseignements supplémentaires sur notre secteur Aval sont disponibles à www.suncor.com
- g. Le secteur Énergie renouvelable comprend les installations éoliennes exploitées par Suncor, et les graphiques contiennent des données sur l'usine d'éthanol de St. Clair, située en Ontario.

4. Notes sur la performance opérationnelle et la production

- a. Voir les Mises en garde, comme les barils d'équivalent pétrole et les mètres cubes peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.
- b. La production de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères comprend du pétrole brut synthétique sulfureux et peu sulfureux associé à l'exploitation minière, à l'extraction et à la valorisation, et des volumes non traités. La production présentée ici peut différer de celle présentée dans notre Rapport annuel.
- c. La production de Fort Hills comprend du bitume léger partiellement valorisé associé au procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique.
- d. La production in situ comprend des ventes nettes de bitume associées à un total des produits commercialisables de l'usine.
- e. La production du secteur Côte Est (Terra Nova) est la quantité totale de produits vendus, sans le carburant brûlé à la torche et produit à l'interne.

Notes relatives aux données sur la performance

- f. La production nette du secteur Raffinage et approvisionnement est déclarée par unité commerciale, lorsque les transferts interusines ont été retirés de la production totale de l'installation.
- g. La production de l'usine d'éthanol de St. Clair est l'éthanol produit et elle est convertie en mètres cubes d'équivalent pétrole, sur une base énergétique.
- h. La production d'énergie éolienne est exprimée en mégawatts par heure et est tirée des parcs éoliens exploités par Suncor (en totalité et non ajustée pour la part de Suncor).
- i. Nos raffineries mélangeant l'éthanol à l'essence sont celles de Sarnia, de Montréal, de Commerce City et d'Edmonton.
- j. Les données sur la production ne correspondent pas à celles présentées dans notre Rapport annuel 2019 en raison des différentes limites de déclaration.

5. Notes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

5.1 Coefficients d'émission de GES

Les coefficients d'émission nous permettent d'évaluer les émissions de GES au moyen d'une unité de données disponibles sur les activités (c'est-à-dire, quantité de combustible consommé ou de produit obtenu). Le paramètre de mesure utilisé dans notre Rapport sur le développement durable pour les émissions de GES est exprimé en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Il s'agit de l'unité couramment utilisée pour la déclaration de GES qui représente les volumes de gaz pour lesquels des études ont démontré leur effet sur l'atmosphère planétaire. Équivalent CO₂ signifie que les GES individuels ont été multipliés par leur potentiel de réchauffement de la planète (PRP) évalué par rapport à celui du dioxyde de carbone (CO₂). Le présent rapport (à l'instar de nos rapports sur le développement durable de 2015 à 2019) utilise les PRP sur 100 ans publiés dans le quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'aligne sur plusieurs compétences en matière de déclaration des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis.

Les principales incidences de l'utilisation des PRP publiés dans le quatrième rapport d'évaluation du GIEC sont que les émissions de méthane augmentent légèrement en raison d'un accroissement du coefficient PRP de 21 à 25. Les émissions d'oxydes d'azote (N₂O) quant à elles diminuent légèrement, le coefficient étant passé de 310 à 298. D'autres GES ont aussi vu leur PRP rajusté, mais cela a peu d'impact ou aucun impact important sur nos émissions totales de GES.

5.2 Mesurer les sources d'émissions potentielles de GES

En tant qu'entreprise énergétique intégrée couvrant divers territoires, secteurs et activités, nous utilisons plusieurs protocoles de coefficients d'émission différents élaborés à l'extérieur et acceptés publiquement pour développer des méthodes de calcul des émissions propres à chaque installation. Nous sélectionnons le protocole approprié en fonction du type de carburant propre à l'installation et de sa composition, de la source d'émission et de l'installation ou du territoire visé. Comme exigé par les organismes de réglementation et vérifié par des vérificateurs externes, nous utilisons les protocoles et méthodologies relatifs aux GES acceptés pour déterminer le profil global de nos émissions.

En plus d'utiliser les coefficients d'émission propres au carburant, certaines émissions de GES sont calculées à l'aide du taux de consommation propre au processus ou à l'équipement, comme la durée de fonctionnement en heures et non pas le volume de carburant. Plusieurs de nos installations ont des processus complexes qui exigent des méthodologies et des coefficients d'émission particuliers pour calculer avec précision leurs émissions.

Nos installations utilisent principalement les protocoles et méthodologies exigés dans leur lieu d'exploitation. Toutefois, si aucune méthodologie prescrite n'est exigée, il pourrait être nécessaire d'utiliser une combinaison de méthodologies standards pour une même installation si des facteurs particuliers à l'installation et au secteur ne peuvent être couverts par une seule norme ou un seul règlement. Il peut arriver à l'occasion que certains coefficients d'émission plus précis – mesurés, calculés à partir de données de composition ou fournis par un fabricant – soient disponibles pour un équipement spécifique. Ces coefficients sont privilégiés afin de garantir la meilleure qualité de données qui soit et l'utilisation des mesures les plus justes.

Dans la mesure du possible, les facteurs d'émissions particuliers sont calculés à partir de données mesurées réelles par rapport à des facteurs génériques estimés par défaut. Dans d'autres cas, par exemple pour calculer les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée à l'extérieur, nous utilisons tout d'abord des coefficients propres à l'installation, puis des coefficients prescrits par les organismes de réglementation, le cas échéant, et finalement, les coefficients d'émission publiés pour les sources d'émissions résiduelles.

En raison de la nature unique de chaque installation, nous avons plus de 1 400 coefficients d'émission standards dans notre Système de gestion de l'information environnementale qui s'appliquent à différentes installations. Ce nombre n'inclut pas les milliers de coefficients additionnels

Notes relatives aux données sur la performance

calculés quotidiennement pour différents carburants et différentes installations selon une analyse de la composition du carburant. Ces coefficients nous donnent la composition du gaz en temps réel et le contenu en carbone qui en découle.

5.3 Rôle de la réglementation sur la déclaration de GES

Plusieurs territoires ont élaboré ou sont en train d'élaborer des exigences normatives qui spécifient les coefficients à utiliser. Par exemple, l'EPA et les organismes de réglementation de la Western Climate Initiative au Québec et en Colombie-Britannique ont tous exigé que les exploitants utilisent les coefficients spécifiés pour l'année de déclaration 2019.

L'Alberta exige que les grands émetteurs utilisent la méthode et les coefficients d'émission normalisés utilisés conformément à la Carbon Competitiveness Incentive Regulation (CCIR). Chacune de nos installations qui fait une déclaration dans le cadre de la CCIR a fait l'objet d'une vérification favorable (approuvée) pour l'année de déclaration 2019 à un niveau d'assurance raisonnable.

5.4 Pratiques et méthodologies normalisées – GES

Des agences externes ont développé des méthodologies normalisées et acceptées par l'ensemble de l'industrie que les exploitants peuvent utiliser en l'absence de méthodes prescrites. Les pratiques et méthodologies normalisées que nous suivons sont largement acceptées, bien établies et documentées, de sorte que les données résultantes peuvent être vérifiées par les gouvernements et les tiers et appliquées uniformément à l'échelle de l'industrie et d'une année à l'autre.

Voici une liste partielle des méthodologies normalisées et des documents de référence utilisés :

- American Petroleum Institute Compendium of Greenhouse Gas Emissions Methodologies for the Oil and Natural Gas Industry, 2009
- US EPA Mandatory Greenhouse Gas Reporting Rule
- Quatrième rapport d'évaluation 2007 du GIEC
- World Business Council for Sustainable Development/World Resources Institute Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard 2004
- Environnement Canada, Rapport d'inventaire national : 1990-2007, Rapport 2009
- Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre
- Western Climate Initiative (WCI) Design for the WCI Regional Program, July 2010
- National Renewable Energy Laboratory Life Cycle Assessment of Hydrogen Production via Natural Gas Steam Reforming
- Alberta Quantification Methodologies for the Carbon Competitiveness Incentive Regulation and the Specified Gas Reporting Regulation (Version 1.4)
- O. Reg. 390/18: Guideline for Quantification, Reporting and Verification of Greenhouse Gas Emissions 2019
- Regulation respecting mandatory reporting of certain emissions of contaminants into the atmosphere 2019
- Déclaration des émissions de gaz à effet de serre : installations d'Environnement Canada : exigences relatives à la quantification des gaz à effet de serre du Canada 2019
- Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada, 1990-2017
- Guide de l'Association canadienne des producteurs pétroliers : Calculer les émissions de gaz à effet de serre, avril 2003

5.5 Notes complémentaires sur les GES

- a. Les émissions de GES sont calculées à l'aide de méthodologies propres à l'installation qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie est suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- b. Les émissions absolues d'éq. CO₂ représentent les émissions totales de portée 1 et 2, sans que l'on attribue le crédit pour la production d'énergie sobre en carbone. Le crédit d'énergie ci-dessus est calculé à l'aide de l'énergie de cogénération exportée vers le réseau de l'Alberta et de l'intensité dans laquelle cette puissance a été produite. Il est utilisé pour déterminer l'intensité des émissions de GES.
- c. Le calcul de l'intensité totale de Suncor comprend la production nette de l'installation, moins les transferts internes, ce qui fournit une valeur de la production correspondant à nos ventes de produits sur le marché. L'intensité totale de Suncor ne correspondra donc pas à la moyenne pondérée de l'intensité de l'unité commerciale. L'intensité pour le secteur Amont correspond à l'intensité moyenne pondérée des actifs suivants : usine de base des sables pétrolifères, Fort Hills, E et P.

Notes relatives aux données sur la performance

- d. La méthodologie utilisée pour déclarer les émissions indirectes des activités in situ (MacKay River) depuis 2014 comprend l'électricité achetée au réseau, ainsi que l'électricité et la vapeur achetées à la centrale de cogénération de TransCanada, une tierce partie. Les unités de cogénération de Firebag sont détenues et exploitées par Suncor; par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération contribuent au total des émissions directes, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.
- e. Les émissions de GES absolues (totales) sont la somme des émissions directes et indirectes.
- f. Les émissions de GES directes (portée 1) correspondent à celles provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise déclarante. Les émissions de GES directes du secteur Raffinage et logistique ne sont pas déduites des transferts de CO₂ à des tierces parties, notamment à des entreprises de boissons et d'aliments.
- g. Les émissions indirectes de GES (portée 2) sont des émissions liées à l'énergie qui résultent de nos activités, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre entreprise (par exemple, achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement). La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et/ou à d'autres installations de Suncor. Les émissions sont calculées au moyen des données fournies par les fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles.
- h. L'objectif en matière de GES de Suncor est conçu pour encourager les choix commerciaux qui permettent de réduire les émissions de Suncor et les émissions dans le système énergétique global. Pour permettre un suivi de nos progrès par rapport à cet objectif, Suncor a élaboré une méthodologie qui comprend des réductions des émissions directes provenant de nos actifs exploités et des réductions des émissions indirectes provenant de l'utilisation de nos produits. Les données de la section sur la performance en matière de GES portent sur les émissions directes provenant de nos activités. Les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes sont incluses dans le présent rapport. Aucun crédit compensatoire n'est comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable aux crédits de performance générés à l'interne, à l'achat de crédits compensatoires, aux réductions des émissions de GES attribuables au cycle de vie de l'éthanol ou aux crédits d'énergie éolienne.
- i. Pour permettre un suivi de nos progrès par rapport à cet objectif, Suncor a élaboré une méthodologie qui comprend des réductions des émissions directes provenant de nos actifs exploités et des réductions des émissions indirectes provenant de l'utilisation de nos produits. Les données de la section sur la performance en matière de GES portent sur les émissions directes provenant de nos activités. Les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes sont incluses dans le présent rapport. Aucun crédit compensatoire n'est comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable aux crédits de performance générés à l'interne, à l'achat de crédits compensatoires, aux réductions des émissions de GES attribuables au cycle de vie de l'éthanol ou aux crédits d'énergie éolienne.
- j. Graphique sur les trajectoires des scénarios : Daniel Huppmann, Elmar Kriegler, Volker Krey, Keywan Riahi, Joeri Rogelj, Steven K. Rose, John Weyant, et coll., IAMC 1.5°C Scenario Explorer and Data hosted by IIASA, release 1.1. Integrated Assessment Modeling Consortium & International Institute for Applied Systems Analysis, 2018. Consulté le 9 juillet 2020, doi: <https://doi.org/10.22022/SR15/08-2018.15429>; url: <https://data.ene.iiasa.ac.at/iamc-1.5c-explorer>.

6. Notes sur la consommation d'énergie

- a. L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte. L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les unités de cogénération des secteurs Sables pétrolifères et In situ et les parcs éoliens exploités est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de la consommation totale d'énergie.
- b. L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor.
- c. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tierces parties. La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et/ou à d'autres installations de Suncor.
- d. L'intensité énergétique du secteur Énergie renouvelable est basée sur l'intrant énergétique de la production d'éthanol et la production d'énergie éolienne est déduite de cet intrant énergétique total.

Mises en garde

Énoncés prospectifs

Le Rapport climat : risque et résilience 2020 de Suncor renferme certains énoncés prospectifs et informations prospectives (collectivement les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines applicables. Les énoncés prospectifs dans le Rapport climat : risque et résilience 2020 de Suncor comprennent des références à ce qui suit : la croyance que l'innovation technologique et énergétique a le potentiel de faire passer la réduction des émissions d'améliorations progressives à une amélioration radicale; l'attente selon laquelle Suncor continue à travailler aux exigences en vue d'atteindre les buts et objectifs de l'Accord de Paris; l'attente selon laquelle Suncor continue à investir dans les améliorations du rendement et à participer à la transformation du système énergétique, car celles-ci sont essentielles à la résilience des entreprises et à la création de valeur à long terme pour les actionnaires et les parties intéressées; les énoncés et les attentes à propos de l'objectif de Suncor de réduire l'intensité des émissions totales de GES provenant de sa production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030; les attentes à propos de l'incidence sur l'intensité des émissions de GES de Suncor attribuable aux réductions obligatoires de la production imposées par le gouvernement et à l'impact de la COVID-19 sur la demande; la croyance que toutes les sources d'énergie, y compris l'industrie canadienne des sables pétrolifères, auront un rôle à jouer en contribuant à un avenir sobre en carbone; la croyance qu'il y aura d'autres possibilités de faire progresser l'efficacité énergétique en ce qui concerne Syncrude; l'attente que les installations de Suncor aient la résilience pour face aux conditions météorologiques extrêmes, notamment les températures extrêmes, les ouragans, les icebergs, les précipitations, les sécheresses et les feux de forêt; l'impact estimé de nos perspectives de tarification du carbone; que des occasions se présentent en raison de la nécessité d'utiliser de la vapeur aux installations d'extraction et de traitement du pétrole brut; les attentes à propos de la technologie, de l'échéancier prévu, des impacts et avantages prévus de celle-ci, notamment la technologie conçue, développée ou testée par Suncor et ses partenaires comme les technologies d'extraction in situ, le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV), Solvant+, ASE, ESEIEH^{MD}, le procédé DGMV à solvant en expansion, l'extraction non aqueuse, le traitement des mousses, la structure de stockage aquatique permanente, le traitement des mousses au solvant paraffinique et les systèmes de transport autonomes; l'impact de l'échelle sur l'énergie renouvelable et la croyance que l'ajout de batteries de stockage aux parcs éoliens et solaires pourrait améliorer encore davantage l'efficacité; la croyance que Suncor continuera à répondre à la demande de combustibles liquides tout en réduisant l'intensité en carbone de ces combustibles et la raison de cette croyance; la croyance que la tarification du carbone peut être un mécanisme de marché clé pour réduire les émissions tout en faisant la promotion de l'innovation sobre en carbone; les attentes à propos des véhicules hybrides, hybrides enfichables et électriques; l'attente selon laquelle Suncor continuera de réaliser d'importants investissements dans le développement et le déploiement de technologies et dans les technologies numériques pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations; l'attente qu'au cours de la prochaine année, Suncor poursuive ses efforts d'interaction avec les investisseurs, notamment par l'intermédiaire de l'initiative Climate Action 100+; l'attente selon laquelle Suncor intégrera des pratiques de développement durable à sa chaîne d'approvisionnement, créera des possibilités d'interaction stratégique croisée des fournisseurs entre les chaînes de valeur et habilitera la chaîne d'approvisionnement de façon à ce qu'elle contribue à l'innovation; la croyance que la stratégie de transition de Suncor consiste à réduire progressivement le coût et l'empreinte carbone de ses activités de base tout en investissant dans de nouvelles formes d'énergie, de produits de consommation et de services plus sobres en carbone; la croyance qu'en ce début de nouvelle décennie, où l'attention se concentrera sur les efforts de lutte contre la pandémie, les plans commerciaux des grandes entreprises doivent tenir compte de l'évolution des tendances et des préférences des consommateurs si ces entreprises veulent être en mesure de prospérer dans toute une gamme de scénarios possibles; l'attente selon laquelle Suncor continuera à investir dans des initiatives et des technologies stratégiques qui soutiennent l'amélioration continue dans l'ensemble de ses activités, tant à l'usine de base qu'à Fort Hills, comme l'optimisation de la chaîne de valeur et l'automatisation de l'extraction et de la valorisation au moyen de systèmes de transport autonome; la croyance que, pour ses activités in situ, Suncor fait progresser les possibilités et les investissements visant à réduire l'intensité énergétique du processus d'extraction pour ses actifs actuels et futurs; le plan de remplacement des chaudières à coke par des unités de cogénération à notre usine de base des sables pétrolifères, ce qui devrait réduire d'environ 25 % l'intensité des émissions de GES à cette usine en remplaçant le coke, une source de combustible à forte teneur en carbone, par du gaz naturel plus sobre carbone; la croyance que Suncor dispose d'un solide portefeuille de sites de développement d'énergie renouvelable dans tout le Canada, ce qui permettra de réduire davantage la dépendance à l'égard des réseaux électriques à plus forte intensité de carbone dans des régions comme l'Alberta et la Saskatchewan; l'attente selon laquelle Suncor continuera d'étudier la possibilité de développer sa première installation photovoltaïque solaire à échelle industrielle en Alberta pour compléter son expérience dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens; la croyance qu'à mesure que les réglementations climatiques seront mises en œuvre dans les différentes régions, l'énergie renouvelable bénéficiera d'une plus grande portée qui pourra améliorer la technologie, l'efficacité et la viabilité économique; l'attente selon laquelle la demande dans notre secteur Aval et les activités de commercialisation se remettra progressivement des effets de la pandémie de COVID-19 à mesure que les gouvernements lèvent les ordres de confinement et favorisent la reprise économique par des dépenses de relance; la croyance qu'en dotant les parcs éoliens et solaires de batteries de stockage afin d'optimiser l'intégration de l'installation au réseau électrique pourrait améliorer encore davantage l'efficacité; la croyance selon laquelle la demande à long terme d'essence pourrait être freinée par l'amélioration de l'efficacité des moteurs à combustion interne et le recours accru aux biocarburants, ainsi que par l'adoption des véhicules hybrides et électriques; la croyance selon laquelle notre accès à une source fiable de pétrole brut, combiné à nos investissements dans la technologie des biocarburants, nous permettra de continuer à répondre à la demande de combustibles liquides tout en réduisant l'intensité carbonique de ceux-ci; l'attente selon laquelle tous les paliers de gouvernement au Canada cherchent à diversifier les parcs de

Mises en garde

véhicules de transport pour utiliser des carburants plus sobres en carbone et, par conséquent, que les besoins de ravitaillement pour le transport évoluent au fil du temps; la croyance qu'à long terme, le carburant diesel restera le carburant prédominant en Amérique du Nord pour les transports lourds, l'aviation, le transport maritime et le transport ferroviaire, et que nous constaterons une croissance de la demande accompagnée d'une activité économique accrue à mesure que le monde se remettra de la pandémie de COVID-19; la croyance que les normes de rendement du carburant pour les véhicules lourds et le mélange de biodiesel neutraliseront une partie de la croissance de la demande stimulée par l'économie; la croyance selon laquelle les véhicules hybrides, hybrides enfichables et électriques deviendront rentables comme véhicules de promenade et contribueront, avec les normes relatives au rendement du carburant, à freiner la croissance de la demande mondiale d'essence; la croyance que les carburants liquides resteront la principale source de carburant pour les véhicules pendant de nombreuses années à venir en raison de leur coût, de leur compétitivité sur le plan du carbone, de leur utilité pour les consommateurs et du fait que ces derniers les connaissent bien; l'attente selon laquelle les combustibles pour le camionnage lourd, l'aviation et le transport maritime du futur exigeront des mélanges de biocarburants avancés; la croyance selon laquelle une quantité importante de pétrole sera requise pendant des décennies jusqu'à ce que le monde évolue pour réaliser ses ambitions climatiques; la croyance qu'à mesure que le système énergétique s'éloigne des sources d'énergie à intensité carbonique, un certain apport en hydrocarbures sera encore nécessaire pour les produits de consommation, le transport, l'agriculture et les activités industrielles; les énoncés à propos des trois scénarios d'un avenir énergétique de Suncor pour 2050 et l'impact prévu de ces scénarios sur le marché énergétique et Suncor; l'attente selon laquelle l'installation de cogénération et les projets d'énergie renouvelable approuvés ajouteront une capacité supplémentaire de 1 000 MW au réseau électrique; l'attente selon laquelle le nouveau scénario de hausse de 2 °C continuera d'éclairer la planification commerciale à long terme et la stratégie d'entreprise de Suncor et nous permettra de comprendre ce que pourrait impliquer une démarche pour faire en sorte que les températures mondiales augmentent d'au plus 2 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels; les énoncés, les informations clés et les attentes à propos de notre nouveau scénario de hausse de 2 °C; l'attente selon laquelle Suncor continuera de préconiser des politiques et des réglementations environnementales qui s'attaquent aux changements climatiques, notamment en appuyant une tarification du carbone à grande échelle; la croyance selon laquelle nous sommes résolus à améliorer continuellement la gestion de l'énergie et la réduction des émissions de GES dans le cadre de l'excellence opérationnelle au quotidien; l'attente selon laquelle, au cours de la prochaine décennie, notre objectif sera de favoriser des améliorations sur le plan de l'exploitation, de l'énergie et du rendement du carburant, ce qui accélérera la mise au point et la mise en œuvre de nouvelles technologies et encouragera l'évaluation de possibilités d'affaires sobres en carbone; l'attente selon laquelle Suncor continuera à travailler pour combler l'écart dans la progression de ses objectifs au cours de la prochaine décennie, en tenant compte de la nécessité de continuer à chercher des occasions de collaborer avec des partenaires axés sur les solutions pour réduire les émissions à l'échelle du système énergétique; la croyance que, dans le monde complexe d'aujourd'hui marqué par une évolution rapide, il faudra de nouvelles technologies et des idées novatrices pour réduire davantage notre empreinte environnementale; les énoncés et les attentes à propos des cibles d'émissions de Suncor dans quatre secteurs clés; la croyance que nos biocarburants ont le potentiel de réduire considérablement les émissions de GES; et l'attente selon laquelle LanzaJet produira du carburant aviation durable à partir d'éthanol provenant de pollution et de déchets recyclés.

De telles déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « attendu », « anticipé », « estime », « planifier », « prévu », « envisagé », « croit », « projeté », « indique », « pourrait », « accent », « vision », « mission », « stratégie », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « visé », « s'efforce », « potentiel », « engagé », « occasion » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor qui ont été formulées à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de ce qui suit : l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les impacts négatifs actuels et potentiels de la pandémie du nouveau coronavirus; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales applicables; les taux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; le respect par les tiers de leurs obligations envers Suncor; le développement et l'exécution des projets; la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers; les hypothèses concernant la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de diesel et d'autres sources d'énergie; le développement et la performance de la technologie; la croissance et les dynamiques démographiques; les hypothèses concernant les scénarios à long terme portant sur l'avenir énergétique; et les perspectives de Suncor sur la tarification du carbone. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de la performance future et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses déclarations prospectives; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

Les risques, incertitudes et autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et d'exploitation de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres, les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales en général, comme le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; (en raison notamment des effets sur la demande et l'offre attribuables à la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les pays membres de l'OPEP et les autres pays); les fluctuations de l'offre et de la demande

Mises en garde

pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissements, notamment les projets de croissance et les projets réglementaires; les risques associés au développement et à l'exécution des projets majeurs de Suncor et la mise en service et l'intégration de nouvelles installations; la possibilité que des travaux de maintenance achevés n'améliorent pas nos résultats d'exploitation ni la capacité de production des installations concernées; le risque que des projets et initiatives destinés à générer une croissance des flux de trésorerie et/ou des réductions des coûts d'exploitation ne donnent pas les résultats escomptés dans les délais prévus ou même pas du tout; les mesures prises par les entreprises concurrentes, notamment la concurrence accrue d'autres entreprises pétrolières et gazières ou d'entreprises qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les autorités gouvernementales en matière de taux d'imposition ou les modifications apportées aux taxes, frais, redevances, droits et autres coûts de conformité imposés par les gouvernements; les changements apportés aux lois et aux politiques des gouvernements qui pourraient avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, notamment des changements portant sur l'environnement (incluant les changements climatiques), les redevances et les lois et politiques fiscales; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles Suncor a des liens importants de s'acquitter de leurs obligations envers l'entreprise; la non-disponibilité d'une infrastructure de tiers, ou l'interruption de celle-ci, qui pourrait interrompre la production ou empêcher l'entreprise d'être en mesure de transporter ses produits; une interruption prolongée des activités ou des événements imprévus, tels que des incendies (incluant les feux de forêt), des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou les actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'atteinte à la sécurité de l'infrastructure et de la technologie informatiques de Suncor par des personnes ou des entités malveillantes, et la non-disponibilité ou le défaut de tels systèmes de fonctionner comme prévu à la suite de telles atteintes; les menaces à la sécurité et les menaces terroristes ou les activités de militantisme; le risque que des objectifs commerciaux concurrents puissent dépasser la capacité de Suncor d'adopter et d'implanter certains changements; les risques et incertitudes associés à l'obtention des approbations d'organismes de réglementation, de tiers et de parties intéressées, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor, dans le cas de l'exploitation, des projets, des initiatives et des activités de prospection et de développement de l'entreprise et le respect de toutes les conditions de telles approbations; le potentiel de perturbation des activités et des projets de construction attribuable aux relations de Suncor avec les syndicats qui représentent les employés aux installations de l'entreprise; notre capacité de découvrir de nouvelles réserves pétrolières et gazières pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui a une incidence sur la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt ou d'émettre d'autres titres à des.

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (rapport de gestion) de Suncor pour le premier trimestre de 2020 datée du 5 mai 2020, la notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel à l'intention des actionnaires, tous datés du 26 février 2020 et les autres documents, qui sont déposés de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes, hypothèses importantes et autres facteurs qui pourraient avoir une influence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi aux présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, ou en faisant la demande par courriel à info@suncor.com ou en consultant SEDAR au www.sedar.com ou EDGAR au www.sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

BEP et conversions

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils d'équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits. Comme la valeur du ratio établi sur la base du prix courant du pétrole brut par rapport au gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence énergétique de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Les mètres cubes d'équivalent pétrole sont calculés sur la base de un bep pour 159 mètres cubes standard. Étant donné que les mètres cubes d'équivalent pétrole sont basés sur une conversion impliquant des bep, toutes les valeurs sont assujetties aux mêmes limites que les bep décrits ci-dessus.

Suncor

Les expressions « Suncor », « nous », « notre », « nos », « la Société » ou « l'entreprise » dans le Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor font référence à Suncor Énergie Inc., ses filiales, partenariats et participations dans des entreprises associées et des entités sous contrôle commun, sauf si le contexte exige une interprétation différente.

Partenariats

L'utilisation du terme « partenariat » dans le Rapport sur le développement durable 2020 de Suncor ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.

Suncor Énergie Inc.
150, 6 Avenue S.W.
Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3
Tél. : 403 296 8000
suncor.com

